

**République Algérienne Démocratique et populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université El-Hadj Lakhdar- Batna**



**Faculté des lettres et des Sciences Humaines**

**Département de Français**

**École Doctorale de Français**

**Antenne de Batna**

**Thème**

**Impact(s) du français scientifique dans les réalisations linguistiques des  
praticiens non-spécialistes du français**

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Magistère

**Option: Sciences du langage**

**Sous la direction du:**  
**Professeur Samir ABDELHAMID**

**Présenté et soutenu par:**  
**Mr. Abdelmadjid DEMAGH**

**Membres du jury:**

Président : **Pr. Bachir BENSALAH.** Université de Biskra

Rapporteur : **Pr. Samir ABDELHAMID.** Université de Batna

Examineur : **Pr. Gaouaou MANAA.** Université de Batna

Année Académique

2007/2008

DEDICACE

A mes chers parents,  
dont les prières m'ont toujours aidé à réaliser ce modeste mémoire.

« Qu' Allah vous protège. »

A mon épouse,  
dont j'apprécie le soutien et la patience durant toute la période consacrée  
à la préparation de ce travail.

A mes deux adorables enfants,  
Belkis Assil et Iyad Djamel Eddine

A mon frère et mes sœurs,  
pour leurs encouragements.

A ma Belle famille,  
dont j'apprécie leurs précieuses aides.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en tout premier lieu le professeur Samir ABDELHAMID, qui a dirigé ce travail avec autant d'enthousiasme que de compétence. C'est lui qui m'a fait ingénieusement connaître et aimer la linguistique pendant mes premières années à l'université. Sans lui ce modeste travail n'aurait jamais vu le jour. Je le remercie pour le soutien infaillible qu'il m'a apporté tout au long de mon projet, ainsi que pour sa disponibilité constante. Je le remercie également pour les entretiens stimulants que j'ai eu avec lui et qui m'ont beaucoup appris, ainsi que pour ses remarques et conseils toujours judicieux, qui ont été d'une grande utilité pour la rédaction du présent mémoire. Je le remercie enfin pour la confiance totale qu'il m'a accordée.

Mes remerciements vont aussi aux professeurs Bachir BENSALAH et Gaouaou MANAA, qui étaient avant tout, et durant tout mon cursus, mes enseignants. Très content de les retrouver aujourd'hui comme membres de jury. Je les remercie également pour avoir lu et commenté mon mémoire. Je tiens à vous témoigner ma gratitude infinie.

J'adresse un remerciement spécial aux groupe de médecins qui n'ont pas hésité une seconde à collaborer et conjuguer leurs efforts pour la réalisation de notre corpus.

Je remercie, enfin, tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

## TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
TABLE DES MATIERES.....	iv
AVANT-PROPOS .....	vii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : LANGUES, DENOMINATIONS SPECIFIQUES	
1. Langue(s), objet pour la science.....	5
1.1 Langue générale et langue usuelle .....	8
1.2 Langue maternelle.....	9
1.3 Les Langues en présence et contact de langues .....	11
1.3.1 Arabe dialectal et « variétés » de français :un « code-switching»...12	
1.3.2 Langue seconde et langue étrangère .....	15
1.3.3 Le passage de la langue maternelle à la langue étrangère .....	16
2. La langue scientifique .....	18
2.1 Définition et délimitation .....	18
2.2 Le vocabulaire scientifique .....	21
2.3 Français d'expression scientifique .....	23
3. Terminologie scientifique et production langagière .....	27
3.1 Types de termes .....	27
3.2 Processus discursif dans la langue scientifique .....	30
3.3 discours scientifique en situation de contact de langues. ....	33
4. Mise au point terminologique : notion de « non-spécialiste » .....	35
CHAPITRE II : LANGUE DE SPECIALITE, LANGUE MEDICALE ET APPROCHE FONCTIONNELLE	
1. Langue de spécialité .....	36
1.1 Définitions et conception .....	36
1.2 Caractéristiques du discours spécialisé .....	42
1.3 Dichotomie lexicque/vocabulaire .....	45
2. La langue médicale .....	46
2.1 Définitions .....	46

2.2	Caractéristiques du vocabulaire médical .....	48
2.3	Le savoir linguistique du médecin : vocabulaire spécifique .....	49
3.	L'approche fonctionnelle .....	52
3.1	Objectif linguistique.....	52
3.2	Le français fonctionnel et la langue de spécialité.....	57
3.3	La communication scientifique .....	59
3.3.1	La communication scientifique orale .....	61
3.3.2	La communication expert–experts : le registres de Pearson .....	61
3.3.3	La communication exolingue / endolingue .....	62
4.	Mise au point terminologique : notion de « disfluence ».....	63

### CHAPITRE III : METHODOLOGIE ET ANALYSE DES INTERACTIONS EXOLINGUES

1.	Méthodologie .....	65
1.1	la linguistique de corpus .....	65
1.2	Le choix d'une spécialité médicale : la diabétologie .....	66
1.3	Contexte de l'analyse .....	66
2.	L'enregistrement des données.....	68
2.1	Transcription des données .....	69
2.2	Conventions de transcription .....	70
2.2.1	Notation des signes de transcription .....	70
2.2.2	Les signes.....	71
2.3	Difficultés liées à la transcription .....	71
3.	Méthodologie de l'analyse .....	73
3.1	Démarche .....	73
3.2	Le corpus.....	74
3.3	Corpus exolingue / endolingue .....	74
4.	L'analyse linguistique des interactions exolingues .....	75
4.1	Les marqueurs spécifiques .....	75
4.1.1	Marqueurs lexicaux .....	76
4.1.2	Les marqueurs de description .....	79
4.1.3	Les marqueurs spatiaux : « çà », « là » .....	79
4.2	La caractérisation et la qualification .....	80
4.2.1	L'adjectif qualificatif .....	81
4.2.2	Adjectif relationnel .....	81

---

4.2.3 Adjectif en apposition .....	83
5. Difficultés des termes scientifiques .....	84
5.1 Problème d'étymologie .....	84
5.2 Le néologisme .....	86
5.2.1 Par hypallages .....	86
5.2.2 Par mauvaise dérivation morphologique .....	86
5.3 L'apposition .....	87
5.3.1 L'apposition indirecte.....	87
5.3.2 L'apposition détachée .....	88
6. Stratégie de compensation de difficultés de production .....	89
6.1 Reformulation par synonymie: emploi de lexique/vocabulaire .....	89
6.2 Emploi d'expressions simples .....	90
6.3 Le changement de code .....	91
7. Combinaisons grammaticales en discours scientifique exolingue .....	92
7.1 Propriétés de combinatoire grammaticale .....	93
7.2 Non-respect de la structure des unités lexicales.....	93
7.3 Ambiguïtés de production orale: les disfluences .....	94
7.3.1 Les hésitations .....	95
7.3.2 Les répétitions .....	96
7.3.3 Les constructions interrompues.....	96
Conclusion .....	98
Bibliographie .....	102
Sitographe .....	106

## AVANT-PROPOS

Nous précisons aux lecteurs, que le terme « impact » utilisé dans le titre de notre mémoire renvoie au sens de « influence » ou « effet ». Cependant, ce terme peut dévoiler l'influence que peut exercer la langue scientifique lors des productions linguistiques des médecins praticiens. Ainsi, nous considérons que le français est impliqué, dans la transmission des connaissances en tant que langue étrangère.

L'objectif est de montrer, par le biais de corpus authentiques, à quel degré la morphosyntaxe et la lexico-sémantique du français scientifique peuvent dominer la structure du français général lors des productions langagières chez les praticiens algériens, dont le français n'est pas une langue maternelle, mais appris pendant la formation à l'université.

L'investigation a été sous forme de remarques et de descriptions, parfois intuitives, de certaines difficultés linguistiques.

Nous signalons aussi, que ce thème de recherche est né de nos observations en tant qu'enseignant associé de langue française à l'institut des cours intensifs de langues à l'université de Batna, de 1997 jusqu'à 2006. Pendant cette période nous avons remarqué le grand afflux des jeunes bacheliers vers le C.I.L, à cause de certaines difficultés (à l'oral comme l'écrit) en langue française: La langue de formation ou de spécialité (médecine, biologie, agronomie, etc.) est omniprésente en français en tant qu'outil d'enseignement et de communication dans les filières scientifiques et/ou techniques.

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons adopté une démarche « fonctionnelle » pour parvenir à comprendre comment utilise-t-on, dans une interaction exolingue, le français dans un milieu scientifique.

## INTRODUCTION

---

## INTRODUCTION

Ce mémoire s'inscrit dans un travail d'initiation à la recherche qui s'attache à décrire la langue scientifique parlée en situation exolingue et, plus particulièrement, les réalisations langagières en français scientifique chez des praticiens de la santé. Or, comme nous le savons tous, le développement de la science aujourd'hui se base essentiellement sur la maîtrise du discours scientifique. Selon Michael Halliday et James R. Martin, la science est « une technologie du discours.<sup>1</sup> » ce qui a pour l'effet la création d'un grand nombre de concepts nouveaux et de néologismes. C'est pourquoi, nous avons choisi d'étudier le français scientifique dans une Algérie où la situation linguistique s'avère assez complexe, tandis que Le français demeure la langue véhiculaire dans les domaines scientifiques ou techniques.

On reconnaît généralement, que le discours scientifique a un style<sup>2</sup> particulier, une combinatoire lexicale propre et un vocabulaire souvent complexe. Ce vocabulaire est connu comme étant la terminologie du domaine des sciences, constitué essentiellement d'unités nominales. On croit souvent à tort que la maîtrise de cette terminologie est suffisante pour communiquer avec ses pairs même s'il s'agirait d'une langue scientifique étrangère. Toutefois, l'emploi d'une langue scientifique étrangère requière à la fois, à coté de la connaissance du vocabulaire de la science, une bonne maîtrise de la langue cible. Entre autres le

---

<sup>1</sup> Halliday M et J.R. Martin,

<sup>2</sup> Pour une définition de la notion de “ style », nous adoptons celle présentée par Robert GALISSON et Daniel. COSTE. *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, p.531 « Style juridique, administratif, “ gendarme ”, télégraphique, etc. : type de discours lié à une fonction ou à une situation particulière, qui s'inscrit dans une conception du style opposée à celle du style en général, puisqu'elle se caractérise par une démarche de l'individu tendant à identifier son propre discours à un modèle collectif de discours spécifique et typé. »

scientifique algérien qui pour communiquer dans un domaine scientifique ou technique recourt toujours à la langue française pour la raison que le français est la langue de la formation à l'université. Ce dernier (le scientifique) maîtrise le plus souvent que la terminologie scientifique ainsi que quelques constructions nominales de la langue cible. Dans cet optique, nous avons situé notre travail dans le domaine de la langue scientifique et son influence sur les productions orales chez des praticiens algériens contraints d'utiliser le français pour communiquer entre eux dans leur milieu de travail. Plus précisément, nous procéderons à une description des réalisations linguistiques telles qu'elles sont produites à l'oral par des médecins en travail. Donc nous nous concentrerons sur un aspect tout particulier de l'emploi du français, où il est utilisé pour communiquer entre praticiens non spécialisés en française langue étrangère. Ainsi, le français est, dans la plupart des cas, réinvesti en situation exolingue<sup>3</sup>, sous différentes formes syntaxiques et lexicales.

La présente étude concerne uniquement le français scientifique parlé. Pour cela, nous appliquerons une approche fonctionnelle pour étudier l'impact de la langue scientifique pendant les réalisations linguistiques. Nous nous intéresserons aussi aux interactions en situation de « code-switching », qui expliqueraient mieux les moments de difficultés et lacunes, en français scientifique, durant la communication orale en milieu de travail. Donc la démarche sera résolument descriptive.

L'objectif de ce travail est d'examiner à quel degré voire comment la langue de la science dont dispose le scientifique algérien notamment la langue maternelle et l'arabe moderne peuvent influencer sur les réalisations linguistiques des praticiens non-spécialistes de la langue française. Cependant, lors de la production orale en milieu de travail,

---

<sup>3</sup> Nous détaillerons ce concept au chapitre 2,

---

nous avons repéré deux types d'influences linguistiques, d'un côté, les changements de codes, qui sont généralement des insertions de mots ou de phrases appartenant à la langue maternelle, de l'autre, la dominance du langage scientifique, principalement la terminologie scientifique, très souvent, sous forme de style télégraphique au lieu de construction de phrases selon la norme de la grammaire française. Dans cette perspective d'influence, nous avons posé les hypothèses suivantes :

- La langue scientifique suffira-t-elle à elle seule pour la maîtrise d'une spécialité scientifique ou technique et par conséquent l'apprentissage français général?
- Quel usage est-il fait du français langue étrangère dans le domaine scientifique ?
- Comment évolue le français langue scientifique chez des locuteurs scientifiques non natifs ?

Notre étude vise ainsi à répondre à ces questions en examinant l'impact des différentes variétés de langues, particulièrement la langue scientifique, sur les productions verbales. Pour ce fait, nous proposons un corpus exolingue, issu de différentes interactions entre médecins, sur lequel se focalisera notre analyse.

Nous entamerons ce travail de recherche d'abord par le cadre théorique (chapitre 1), qui abordera quelques dénominations spécifiques du concept « langue » et les langues en présence (section 1). Dans la (section 2) nous définirons la langue scientifique, son vocabulaire comme nous nous intéresserons aussi à la définition du français scientifique. La pratique en communication scientifique sera traitée dans la (section 3) avec notamment la spécificité de la terminologie du discours scientifique. Le (chapitre 2) sera consacré à la langue de spécialité et ses caractéristiques fondamentales (section 1). Nous

entrerons dans le vif de notre problématique en abordant la langue médicale, les caractéristiques de son discours ainsi que le bagage linguistique du médecin (section 2). Pour mener à bien cette recherche, nous recourons à l'approche fonctionnelle afin de déterminer les contenus linguistiques de notre corpus après avoir fixé des objectifs que nous souhaiterions atteindre.

Par ailleurs, pour pouvoir analyser de près le fonctionnement de cette interaction dans son milieu naturel, nous ferons recours à la méthode inductive. Egalement cette section sera consacrée à la production orale dans une situation particulièrement spécifique, où il serait impératif d'utiliser le français scientifique en communication exolingue. Le (chapitre3) sera consacré d'abord à la linguistique de corpus où il serait question d'aborder les différentes étapes : « l'observation, l'enregistrement et la transcription minutieuse d'interactions authentiques.<sup>4</sup> » (Section1). Nous présenterons notre méthodologie suivie d'une analyse linguistique intuitive que nous commenterons également. Finalement en perspective de synthèse nous présenterons notre bilan sous forme de conclusion.

---

<sup>4</sup> Véronique TRAVERSO, *L'analyse des conversations*, Nathan., Paris, 1999, p.22

## CHAPITRE I

---

### LANGUES, DENOMINATIONS SPECIFIQUES

## 1 Langue(s), objet(s) pour la science

Au sens le plus large, les langues ne forment pas un système statique fossilisé pour toujours dans le temps. Malgré la grande variété des modes de communication dont nous nous disposons, les langues restent du fait de leur grande puissance expressive, des outils favorisés pour échanger de l'information et organiser notre pensée. Il est visiblement clair pour comprendre une activité humaine, une pensée, s'acquérir un savoir scientifique ou technique il faut connaître d'abord la langue du groupe qui les détient.

En effet, La diversité des langues se mesure, plus ou moins, avec la diversité des humains. L'homme, dans son groupe social, possède sa langue. Il la reçoit, puis enregistre passivement une partie de son lexique en apprenant les règles d'usage, découvre le fonctionnement du système et de ses lois, enfin la reproduit, oralement ou par écrit, pour communiquer avec ou à ses semblables. A propos de ce sujet, C. Baylon déclare :

La langue est un instrument de communication, c'est-à-dire un système de règles et/ou de signes et un instrument d'interaction sociale ; son utilisation implique des interlocuteurs de statuts parfois différents dans une situation de discours<sup>1</sup>.

Une des particularités de la langue est d'avoir deux réalisations possibles : l'oral ou l'écrit. Distinction très importante aussi dans la mesure où le locuteur est en milieu non francophone; il se trouve dans un pays où le français est une « langue étrangère plus ou moins enseigné<sup>2</sup> », pendant les réalisations langagières, il n'investit pas les mêmes règles et le même lexique. Cela veut dire que: comprendre ou produire un énoncé, qu'il soit oral ou écrit, implique d'abord connaître

---

<sup>1</sup> Christian BAYLON, *Sociolinguistique* Société, Langue et Discours, Armand Colin, Paris, 2005, p.71

<sup>2</sup> Nous empruntons cette expression à S. Eurin et M. Henao du tableau récapitulatif(9) pour la mise en place d'un programme de formation linguistique s'adressant à des publics qui ont des besoins de communication spécialisée : pratique du français scientifique, Hachette, 1992, p.76

les unités lexicales qui régissent l'oral ou l'écrit de la langue cible. Par conséquent, et, lors des conversations pédagogiques ou professionnelles, les interlocuteurs doivent, d'une part, s'approprier et maîtriser le vocabulaire spécifique, voire parfois complexe, mais nécessaire, d'autre part, savoir combiner les règles de la grammaire d'une langue, pour énoncer des messages doués de sens.

De tout évidence, s'acquérir une science, c'est s'acquérir, une langue scientifique avec tout son vocabulaire spécifique qui ne représente qu'une partie du lexique général d'un système, dont celui-ci ne remplit sa fonction qu'avec des interlocuteurs appartenant à la même communauté linguistique, parfois différentes : dans le cas où ils se trouvent dans des situations particulières, alors le statut des interlocuteurs change et le discours change aussi ; il peut être varié d'un discours quotidien à un discours d'enseignement / apprentissage voire un discours scientifique ou technique, ou encore un discours spécialisé. D'une certaine façon, le locuteur doit savoir quelle variété de langues utiliser dans telle ou telle situation. Claude Hagège cité par Jocelyne, l'affirme en déclarant : « les langues ne s'expliquent pas seulement par des règles mais aussi par des circonstances.<sup>1</sup> ». Il fait alors un parallèle entre l'individu, la langue et le milieu, il dit :

Le phonéticien [...], fait appel à l'anatomie et la physiologie pour décrire et étudier les sons dans leur réalisation. Les rapprochements entre forme et langue et le territoire géographique qu'elles occupent peuvent éclairer les relations qu'entretiennent les langues [...].<sup>2</sup>

Cette façon de penser les langues, dans leurs diversités et leurs relations, nous permet de dire que la maîtrise d'une nouvelle langue étrangère, essentiellement scientifique, conduit presque toujours le locuteur à prendre une certaine distance avec sa propre langue. Cette

---

<sup>1</sup> Jocelyne FERNANDEZ-VEST. *Combats pour les langues du monde: hommage à Claude Hagège*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.247.

<sup>2</sup> *Loc.cit.*

distance peut le marquer négativement car, il peut parfois se sentir incompris et écarté dans l'acte de communication. En revanche, si l'individu veut posséder la science, il ne doit pas se contenter seulement d'une langue. Au contraire, il devrait acquérir au moins une autre langue différente de sa langue maternelle, il peut être même un bilingue, voire un plurilingue, c'est donc une nécessité absolue. Un détenant de plus d'une langue scientifique étrangère.

En effet, la diversité linguistique permettra aux locuteurs, chercheurs ou scientifiques, de comprendre et de s'exprimer pour des besoins scientifiques. Cependant, le besoin d'échanges en sciences et techniques peut affecter de plus d'une langue (maternelle, langue officielle, langue seconde, etc.), vu le caractère universelle de certaines langues considérées comme langues scientifiques internationales.

Au moment où la science est considérée comme une discipline à enseigner ; à transférer d'une société à une autre, la langue est au terme Saussurien une « entité » bien définie, cesse alors d'être un objet d'étude en soi mais un « objet<sup>1</sup> » pour les sciences. Car les langues sont plus qu'un outil en science, elles sont le véritable support de la pensée. Une pensée traduite en langue scientifique devient à son tour un objet d'analyse intéressant et légitime pour les linguistes, qui cherchent à comprendre le mécanisme de fonctionnement et la manière de transmettre les informations et leurs contenus, dans des situations de communications spécifiques. C'est là que :

L'objet même des sciences du langage amorce un tournant décisif : ce n'est plus seulement la « langue » – au sens du système opposé à la « parole » – que l'on étudie, c'est l'usage que les groupes sociaux ou les locuteurs individuels en font dans la diversité des

---

<sup>1</sup>Le concept « Objet » est utilisé ici, au sens Saussurien de « langue ».

situations de communication auxquelles ils se trouvent confrontés.<sup>1</sup>

Alors dans ce cas, la « langue scientifique » ou la langue de la transmission des connaissances se transforme en langue de spécialité.

### 1.1 Langue générale et langue usuelle

« La langue générale est, elle, plus difficile à caractériser, et son existence même fait l'objet de débats.<sup>2</sup> »

En effet, les spécialistes des langues ne sont pas tous d'accord pour définir sans ambiguïté la langue générale. Elle est une représentation d'un ensemble comprenant toutes les variétés linguistiques d'une langue: la langue commune, la langue usuelle, langue ordinaire, les langues spécialisées, l'argot, courante, etc. Selon M.T. Cabré :

L'ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale, qui représente un sous-ensemble de la langue dans le sens le plus global<sup>3</sup>

La langue générale est donc constituée d'unités linguistiques utilisées par les membres d'une même communauté pour communiquer entre eux, selon des règles, que ces mêmes locuteurs emploient et sélectionnent en fonction de leurs besoins langagiers. Pour en faire un usage de chaque jour ou en situation particulières, lieux de travail.

---

<sup>1</sup> Sophie MOIRAND, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », colloque Sciences, Médias et Société, [en ligne], juin 2004, 15-17 Lyon, ENS-LSH, [http://sciences-medias.ens-h.fr/article.php3?id\\_article=59](http://sciences-medias.ens-h.fr/article.php3?id_article=59).

<sup>2</sup> Natalia Grabar; P Zweigenbaum, Productivité à travers domaines et genres : dérivés adjectivaux et langue médicale [en ligne]. Langue française, Année 2003, Volume 140, Numéro 1p. 102 – 125, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_2003\\_num\\_140\\_1\\_1068](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_2003_num_140_1_1068).

<sup>3</sup> Maria Teresa CABRÉ, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin, 1998, p.115.

Pour R. Galisson, « la diversité des situations et des besoins des allocutaires empêche l'usage d'une seule langue homogène<sup>1</sup> », il écarte la possibilité qu'il y est une langue générale, mais il parle de langue usuelle, qui comprend la langue commune dont elle « est théoriquement partagée par tous les membres de la communauté linguistique<sup>2</sup> ». Elle est la langue parlée par les locuteurs d'une communauté linguistique dans la communication en général.

Alors, il apparaît clairement qu'aucune appréhension linguistique de la langue générale ne permet de la délimiter, encore moins de la définir. Aucune notion ne s'est imposée encore pour mieux marquer la distinction entre la langue générale et la langue usuelle que R. Galisson, déclare qu'elle comprend la langue commune et la langue courante.

## 1.2 Langue maternelle

La langue maternelle est le plus souvent la première langue acquise d'abord à la maison à travers la communication avec la mère, puis au contact avec le monde environnant. Dans certaines communautés linguistiques on peut avoir deux langues maternelles, parlées simultanément en foyer (bilingue, mais en code oral), c'est le cas de certaines familles algériennes qui parlent à la fois l'arabe dialectal et l'amazigh.

L'enfant commence d'abord à apprendre sa langue maternelle. Il apprend les règles du système linguistique et les règles d'emploi de sa langue, mais il ne saurait énoncer des messages qu'après avoir appris comment utiliser les ressources de sa grammaire et de savoir quel vocabulaire choisir pour l'adapter en fonction des différentes situations de production langagières. C'est alors toute une stratégie de

---

<sup>1</sup> Robert GALISSON, *lexicologie et enseignement des langues* : le phénomène de la banalisation lexicale, contribution méthodologique à l'approche des langues de spécialité, Hachette, Paris, 1980, p76

<sup>2</sup> *Ibid.*

construction et de reformulation des connaissances. Elle est la première initiation de l'individu avec le monde.

Connaître donc sa langue maternelle revient à dire, que la personne a développé un mécanisme d'acquisition d'une première langue qui n'est pas nécessairement celle qu'elle pratique le mieux à l'âge adulte. A. Vanneste, à ce sujet explique, « On confond souvent langue maternelle et langue première ou principale (première langue d'usage) dans une société. C'est souvent le cas pour les langues maternelles étant langues majoritaires dans un pays<sup>1</sup>. » Si nous prenons l'exemple de la France, on constate que pour la plus grande partie des français ont pour langue maternelle le français, qui est utilisé au même temps en tant que langue d'usage, voire langue usuelle et langue scientifique. Il forme donc la première langue et la langue première. Par contre, il n'en est pas le cas en Algérie, où l'arabe dialectal est considéré comme langue maternelle, parlé par une grande partie des citoyens, mais il n'est pas reconnu en tant que langue nationale. En l'occurrence, l'arabe moderne ou classique est déclaré officiellement la langue nationale. Elle est reconnue par la constitution algérienne et employée en permanence dans toutes les activités de l'état.

On peut résumer pour dire que l'arabe dialectal est « une langue maternelle étant apprise comme première langue et étant langue dominante du foyer, n'est donc pas nécessairement la principale langue d'usage dans [une] la société.<sup>2</sup> » algérienne.

A côté de l'arabe dialectal, tamazight et l'arabe moderne ou classique, existe le français langue étrangère employé comme langue de la communication scientifique, dont on se sert même dans sa vie

---

<sup>1</sup> Alex VANNESTE, *Le français du XXI<sup>e</sup> siècle*. Introduction à la francophonie, éléments de phonétique, de phonologie et de morphologie, Garant, 2005, p.64

<sup>2</sup> *Ibid.*

professionnelle. Seulement il est assujéti à des influences provenant souvent de la langue maternelle. Ces influences peuvent procréer des rapports conflictuels complexes entre deux ou trois langues en contact.

### 1.3 Les Langues en présence et contact de langues

Le paysage linguistique algérien est partagé par plusieurs langues et dialectes. Ces variétés linguistiques sont maîtrisées différemment : d'un coté, l'arabe dialectal, considéré aussi comme langue maternelle, parlé par une grande partie de la population, se transformant en milieu institutionnels (enseignement, administration, journal télévisé, etc.) en arabe classique. De l'autre coté, les langues locales (tamazight ou le berbère) parlées dans des zones bien définies géographiquement auxquelles s'ajoutent parfois des langues étrangères telles que le français ou l'espagnole.

Le français, qui depuis l'indépendance et selon les diverses politiques linguistiques mises en place, a bénéficié d'un statut généralement privilégié par rapport aux autres langues en présences. Dans les milieux scolaires, il est considéré en tant que langue vivante «une » ou « deux », selon le choix des élèves scolarisés. A côté du français, il y a l'anglais qui est importé et s'est imposé, le plus souvent, en qualité de langue de la science et de la technologie. Qualifié, lui aussi, de langue vivante, essentiellement dans l'éducation, et l'enseignement supérieur. Il est par excellence la langue de la recherche et la publication dans les domaines des sciences et des technologies. Rarement utilisé par la population, l'anglais demeure pour l'élite intellectuelle (chercheurs et scientifiques) un outil nécessaire pour la science.

S'ajoutant au Français et l'Anglais, l'espagnol parler à l'ouest algérien. Il ne cesse de laisser ses traces linguistiques dans la variété

oranaise en arabe dialectal. A ce sujet, L.Benallou cité par A. Queffléc déclare :

Les emprunts sont fréquents dans le code oral et que les hispanismes se développent surtout dans les domaines liés à la vie professionnelle et les relations interpersonnelles (vocabulaire de la pêche, de l'alimentation, des activités agricoles).certains hispanismes sont si bien implantés dans le parler oranais " qu'ils ne sont plus considérés comme mots espagnols ".<sup>1</sup>

Cette forte présence de l'espagnol dans le parler quotidien de la population oranaise à tendance à se généraliser dans l'arabe dialectal parlé par tous les algériens, l'auteur cite en exemple quelques mots, empruntés de la langue espagnole, qui se sont incrustés et devenus très fréquents, tels:

trabendo « contrebande » : [chrit sobatt ta'trabendo] « j'ai acheté une chaussure de contrebande » ;

taberna « bar » : [rah idal fit'barna] « il est toujours au bar » ;

carriola « charrette » » : [carriola ta mouel el khodra] « la charrette du marchand de légumes ». <sup>2</sup>

Par ailleurs, cette présence simultanée, de plusieurs variétés linguistiques a, de toute évidence, fait constater des influences réciproques. L'influence la plus perceptible est principalement entre l'arabe dialectal et le français, particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques. Aussi, depuis quelques décennies,

Plusieurs analyses linguistiques et sociolinguistiques [...] ont montré que toutes les langues en présence entretenaient des relations de contact, donc, d'influences et d'interférences linguistiques réciproques découlant des changements sociopolitiques et culturels<sup>3</sup>.

La coexistence de ces langues, plus spécialement dans des conversations scientifiques et techniques en langue française, laisse

<sup>1</sup> Ambroise QUEFFELEC et al. *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Hachette, Paris, 2002, p.39.

<sup>2</sup> Nous gardons ici les mêmes exemples cités par A. QUEFFELEC et al.

<sup>3</sup> Ambroise QUEFFELEC et al., *Op. cit.*, p.26

apparaître une extension fulgurante de l'arabe dans les productions langagières entre spécialistes, presque dans tous les domaines. D'où une qualité de production linguistique orale jugée très faible dans, un soi-disant, français instrumental ou de communication scientifique, Comme le confirme A. Queffélec « L'influence des autres langues en contact est sans doute le caractère dominant qui fait la particularité de ce français par rapport au français de la métropole<sup>1</sup>. »

On entend employer, un français rudimentaire produit par des locuteurs formés en langue arabe du primaire en fin de cycle du secondaire. En générale, « une situation de contact de langue génère un fonctionnement polyglossique des idiomes en présence de par leur interpénétration.<sup>2</sup> ». L'impact de la politique de l'arabisation est devenu très clair sur les comportements linguistiques des ces locuteurs qui ont pourtant, pour la majorité d'entre-eux, suivi à l'université des enseignements scientifiques et techniques en langue française. Cependant, le français utilisé à l'université dans les domaines des sciences est devenu d'un usage limité, réduit à un vocabulaire spécifique de faible fréquence. Désormais, même en situation d'enseignement et/ou apprentissage à l'université ou dans des lieux d'activités professionnelles, la production langagière s'effectue dans le véhiculaire national.

### 1.3.1 Arabe dialectal et « variétés » de français : un « code-switching »

Il est vrai que la langue française a, depuis toujours, joué le rôle d'intermédiaire entre la science et l'accès à la technologie. Elle est d'une utilisation quasi-exclusive, principalement dans les pays francophones ou pays non officiellement francophones. Mais en Algérie, la politisation de la langue arabe dans les années 1980 et 1990, a entraîné un désagrément très flagrant aux réalisations

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

langagières en français langue de communication, essentiellement dans les milieux professionnels, scientifiques et techniques.

En effet, les réalisations langagières sont dominées par un « métissage linguistique<sup>1</sup> » très remarquable. Le passage, dans des énoncés oraux du français vers l'arabe moderne ou dialectal, voire le berbère (tamazight) se fait de manière « automatique » à l'intérieur de la même phrase des locuteurs, caractérisés par un mélange : alternance des codes ou « code- switching » et emprunt lexical de l'arabe.

Par ailleurs, la diversité et la qualité des situations professionnelles, ainsi que la différence des statuts et des compétences spécifiques des allocutaires interdisent l'usage d'une seule langue générale, notamment dans les domaines scientifiques et techniques. Les connaissances diffusées, exigent l'utilisation du français langue étrangère. Tous ces critères, essentiellement en faveur du français, n'ont pas protégé la langue française contre les difficultés langagières chez des allocutaires membres d'une même communauté linguistique utilisant les mêmes codes de signes souvent appartenant au même domaine professionnel.

On assiste alors, à une sorte de « variation » de français instrumental où les locuteurs n'empruntent que les lexèmes nettement spécifiques avec, de temps à autres, quelques structures de phrases généralement courtes, elliptiques, et peu d'articulateurs logiques.

Cette situation linguistique s'avère très particulière, d'une part on peut la qualifier d'être difficile pour le redressement et l'avenir de la langue française, et d'autre part, floue à cause de la qualité du français utilisé « parfois « délocalisé » et « souillé » de calques et d'emprunts.<sup>2</sup>», bref ; un français tenu pour non conforme au « bon usage ». Cet état dans lequel se trouve le français aujourd'hui est la

---

<sup>1</sup> Fouzia BENZAKOUR, *Le français au Maroc: lexic et contacts de langues*, Hachette, Paris, 2000, p.114.

<sup>2</sup> Ambroise QUEFFELEC *et al.*, *Op. cit.*

conséquence immédiate de la politique de l'arabisation. La multiplicité des langues : arabe standard, arabe classique, diverses variétés de l'arabe dialectal et tamazight ont mis en revers l'« homogénéité » du français langue étrangère. En revanche, les productions langagières chez certains locuteurs bilingues (arabe / français) s'avèrent plus rassurantes pour ce qui est la situation, et par rapport, au statut de la langue française « en raison de l'hiatus entre le discours officiel relatif à l'usage du français et son emploi effectif.<sup>1</sup> »

### 1.3.2 Langue seconde et langue étrangère

La distinction entre la langue étrangère et la langue seconde est dans le fait que toutes les deux ne sont pas des langues maternelles, en revanche, elle se différencie par leur statut politique. En Algérie, par exemple, les rôles attribués à la langue française, dans un cadre officiel, font de celle-ci « une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication, et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'état.<sup>2</sup> »

D'abord, dans le système éducatif algérien, la place réduite de la langue française résulte de son statut politique de langue étrangère. Elle n'est pas un moyen au service de l'éducation, mais elle fait partie des programmes scolaires, alors que l'enseignement dans le fondamental, moyen et secondaire est dispensé en arabe littéraire moderne. En revanche, le français langue étrangère a sa considération dans l'enseignement de certaines filières scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, Les branches des sciences sociales et sciences humaines sont assurées en langue arabe littéraire dans le cadre officiel de l'arabisation. Par contre le français langue seconde n'est pas reconnu officiellement, mais il est parlé aussi par

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 67.

certaines personnes issues de familles et/ou de formation francophone, utilisant très souvent le français langue seconde dans des situations de communications informelles (par exemple au niveau des hauts organismes d'état, dans le secteur économique et bancaire).

De part son utilisation formelle et institutionnalisée en occurrence le français langue étrangère, le français langue seconde est utilisé dans des situations de type informel ; assuré dans la plupart du temps par la famille, ou certains médias.

Généralement, les enfants issus de parents intellectuels, enseignants universitaires, hauts fonctionnaires évoluent dans un milieu où l'usage de la langue française est fréquent. Dans ces familles les parents utilisent le français en alternance avec l'arabe dialectal, ainsi l'enfant se trouve dans des situations où le français est utilisé en tant que langue seconde. Il se l'approprie en même temps que l'arabe dialectal, avant même d'apprendre l'arabe moderne ou « standard », d'où un usage de la langue française placé au second degré, si ce n'est l'appropriation d'une seconde langue maternelle.

### 1.3.3 Le passage de la langue maternelle à la langue étrangère

Quelque soit le temps passé à apprendre une langue autre que la langue maternelle, l'acquisiteur de la deuxième langue ou de la langue étrangère ne s'exprimera pas avec la même aisance, que dans sa langue maternelle ; « il subsistera toujours un accent, des intonations fausses, des mots par-ci, par-là, utilisés de manière légèrement erronée [...] »<sup>1</sup>. » le locuteur procède à un va-et-vient entre la langue maternelle à la langue étrangère, il établit alors des transferts : passage d'une langue à l'autre qui obéit à des besoins précis, des explications, des commentaires, des reformulations et des adaptations, de son

---

<sup>1</sup> Tony DANON, *Les formations linguistiques en entreprise*, L'Harmattan, Paris, 2000, p.22.

expérience langagière et cognitive. Ce va-et-vient constitue une sorte d'alternance, par défaut, qui consiste en un recours à une langue que l'on maîtrise mieux, quand on a des lacunes dans la langue étrangère.

Un autre point, pourrait être relevé en contact entre ces langues (la langue maternelle et la langue étrangère), peut déclencher chez le locuteur deux types de tendances différentes. Le premier type se réfère au rapprochement linguistique, de manière à faciliter le passage d'un code à l'autre à travers l'alternance codique (la traduction, les néocodages, les calques, etc.) Le deuxième conduit particulièrement le locuteur bilingue à éviter l'alternance codique, en utilisant la langue étrangère de manière très correcte tout en possédant des compétences comparables à celle de sa langue maternelle, pour ne pas rapprocher les deux codes d'une façon trop marquée. Parfois, le locuteur bilingue va privilégier l'une ou l'autre de ces tendances en fonction de différents critères et de ses préférences personnelles.

Cette situation d'interpénétration des langues constitue pour le linguiste un champ d'investigation potentiel. Dans la mesure où Le descripteur s'efforce de décrire et d'analyser les productions langagières qui seraient dominées par la langue maternelle. Les réalisations linguistiques sont considérées obligatoirement dans un contexte officiel bien défini (administration, un lieu d'enseignement ou dans un hôpital).

Qu'il s'agisse de la « langue maternelle », « langue seconde » ou « langue étrangère<sup>1</sup> », ces langues ne cesseront d'être des langues de communication entre les membres d'une même communauté linguistique. Il conviendrait alors de considérer l'usage qu'en fait chaque locuteur pendant les réalisations langagières pour en faire un véritable champ d'investigation linguistique.

---

<sup>1</sup> La mise en guillemets de ces désignations manifeste la pertinence de chaque notion.

## 2 la langue scientifique

### 2.1 Définition et délimitation

D'abord, que doit-on entendre par langue scientifique ?

Pour C. Bally, cité par Étiemble, « la langue scientifique est [...] l'ensemble des moyens d'expression par lesquels l'esprit humain cherche de décrire la réalité ou à démontrer la vérité<sup>1</sup>. » Cependant, cette définition ne précise pas bien « l'objet langue scientifique » pour la distinguer d'une façon claire et nette des autres procédés d'expression. Selon Étiemble le « réalisme » qui est un genre littéraire pourrait aussi donner une image fidèle de la réalité. Alors, cette définition, du fait du flottement dans le sens qu'elle laisse interpréter, ne saurait répondre à la question.

D'un point de vue cognitif, « Une langue scientifique est une langue qui permet à celui qui la possède de faire progresser la branche de science à laquelle il se consacre<sup>2</sup> ». Ainsi, sont considérées comme langues scientifiques celles qui assurent, à ceux qui les parlent, la possibilité d'étudier une branche de la science et la faire progresser, ensuite l'utilisée au niveau de l'activité professionnelle, où elle joue le rôle d'instrument de communication et de transmission des connaissances entre des sujets appartenant à un même domaine scientifique. Elle est donc un moyen d'informer et d'échanger de l'information objective.

Visiblement sans les langues, on ne saurait faire de la science ni l'obtenir. La communication qu'elle soit orale et/ou écrite, scientifique ou technique est possible dans plusieurs langues mais pas dans toutes les langues.

---

<sup>1</sup> ETIEMBLE, *le jargon des sciences*, Herman, Paris, 1966, p.5.

<sup>2</sup> Emile LALOY, La langue française cessera-t-elle dans peu de temps d'être une langue scientifique ? In : *Encyclopédie de la francophonie* [ en ligne].2008.  
U R L [http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Langue\\_francaise](http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Langue_francaise)

Parallèlement, la langue scientifique, en tant qu'objet linguistique et moyen de diffusion de la science continue de bénéficier, sur le plan de son contenu, voire sa terminologie, d'une validation universelle, elle ne serait être soumise aux contraintes d'un idiome national.

En effet, cette perception est confirmée par L.Guilbert, cité par Cusin-Berche, « Les termes scientifiques et techniques semblent moins liés aux structures sémantiques de la langue de chaque peuple.<sup>1</sup>»

Cela peut être expliqué aussi par le fait que la diversité des langues naturelles internationales et l'homogénéité des langues scientifiques peuvent encore, et pour un certain temps servir d'instruments de communication scientifiques internationaux malgré la prédominance ascendante de la langue anglaise, voire hégémonique, en matière de communication scientifique et technique dont personne ne songerait à le nier, d'ailleurs les composantes linguistiques d'un certain nombre de domaines ( botanique, zoologie , physique , chimie ou informatique) sont dominées par un vocabulaire anglais.

Spillner rappelle ainsi l'idée, qui a longuement circulé, que les langues utilisées dans les différents domaines scientifiques avaient « une structure universelle, indépendante donc des différentes langues naturelles.<sup>2</sup>» Cela explique la tendance à réduire l'analyse des textes scientifiques aux seules terminologies et aux structures syntaxiques ou grammaticales les plus fréquentes : l'emploi du « on », du passif et des formes impersonnelles, visant ainsi à mettre au jour une sorte de stylistique des textes de spécialité. Mais cette situation s'est retournée, avec les exigences et les besoins de la demande sociale qui avait

---

<sup>1</sup> Fabienne CUSIN-BERCHE. « Exploration des caractéristiques des langues de spécialité...la quête de Graal », 55-77, in : *La rédaction technique*: Actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre 1997, p56.

<sup>2</sup> Bernd. SPILLNER, cité par Sophie MOIRAND, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », colloque Sciences, Médias et Société, [en ligne],juin 2004, 15-17Lyon, ENS-LSH, [http://sciences-medias.ens-h.fr/article.php3?id\\_article=59](http://sciences-medias.ens-h.fr/article.php3?id_article=59).

émergé et « [...] qui impliquait de prendre en compte la diversité des genres discursifs produits par une communauté scientifique ou technique non seulement à l'intérieur de la communauté mais aussi et surtout vers ses extérieurs.<sup>1</sup> »

Quant à Cusin-Berche, à propos de l'idée de l'universalisation du vocabulaire scientifique, déclare : « La recherche d'un vocabulaire à vocation universelle dans chaque domaine particulier de la science et de la technique apparaît comme une démarche conforme à la nature même de ces vocabulaires<sup>2</sup> ».

Certes, la communauté scientifique a besoin d'une « langue scientifique » de travail mais pas forcément une langue unique. La création de vocables pour expliquer, décrire les nouveaux phénomènes scientifiques devient un phénomène quasiment exotique. Or, ce qui apparaît très nettement dès que l'on examine la nomenclature de base d'un certain nombre de disciplines scientifiques, c'est l'omniprésence des langues qui ont régulièrement été les langues de la science depuis plus de deux millénaires : le grec et surtout le latin formant le vocabulaire de base à partir duquel tous les spécialistes d'une même science peuvent se comprendre. Ainsi, il est à reconnaître que l'usage de la langue scientifique certifie sa spécificité tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique et discursif.

Par ailleurs, il est à signaler que, de nos jours, de considérables recherches se dirigent, en « phraséologie<sup>3</sup> » du discours scientifique : sur l'idée de l'existence d'une langue commune aux scientifiques indépendamment de leurs spécificités disciplinaires et de leur origine

---

<sup>1</sup> Sophie MOIRAND, *loc.cit.*

<sup>2</sup> Fabienne CUSIN-BERCHE, *op. cit.*, 56.

<sup>3</sup> « Phraséologie » constitue un domaine de recherche généralement encore assez peu connu. Son évolution, directement liée au développement de la linguistique de corpus et du traitement automatique des langues (TAL), va toutefois grandissant depuis les années quatre-vingt-dix. Dans cet article, la phraséologie est exploitée pour la construction d'outils d'aide à l'apprentissage des langues. L'étude explore le cas du discours scientifique et des difficultés de la maîtrise des formules conventionnelles de ce genre dans une langue étrangère, en l'occurrence en anglais.

linguistique, appelée Langue Scientifique Générale (LSG). La définition qu'en propose M., Pecman, d'après Swalles, est la suivante:

Pratique langagière spécifique à une communauté de discours composée de chercheurs en sciences exactes dont les objectifs communicatifs poursuivis émanent des préoccupations partagées par des scientifiques à travers le monde et indépendamment de leurs spécificités disciplinaires.<sup>1</sup>

L'approche phraséologique de la langue offre des perspectives pour des langues, particulièrement pour les locuteurs non natifs. Dans le cadre du discours scientifique, de tels outils sont d'autant plus justes que l'efficacité de la communication scientifique repose grandement sur le respect des conventions en matière de phraséologie.

## 2.2 Le vocabulaire scientifique

La langue scientifique se caractérise par l'usage d'un vocabulaire spécifique qui se distingue du lexique ordinaire d'une langue donnée. Elle est créée pour désigner, d'une part, et à l'aide d'un vocabulaire spécifique des notions ou des objets professionnels (scalpel, bistouri, pipette, etc.) qui font partie d'une profession, d'autre part, par certaines tournures de phrases : un vocabulaire et une syntaxe spécifiques qui forment ce que l'on appelle communément la langue scientifique, dont le but est d'émettre oralement lors de conversations professionnelles, dans des colloques, conférences, ou par écrit ; publication des résultats de la recherche, des connaissances scientifiques car elle est plus qu'un outil en science ; c'est le véritable support de la pensée et des idées :

L'homme de science s'exprime généralement dans un langage clair, direct, qui transmet la substance de ses résultats expérimentaux, l'essentiel de ses hypothèses, l'impact de ses conclusions. Sa façon de

---

<sup>1</sup> Mojca PECMAN. "Les apports possibles de la phraséologie à la didactique des langues étrangères". *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC)* [en ligne]. 2005, vol. 8, n° 1. pp. 109-122, mis en ligne le 15/12/2005, URL : [http://alsic.u-strasbg.fr/v08/martin/alsic\\_v08\\_15-rec9.htm](http://alsic.u-strasbg.fr/v08/martin/alsic_v08_15-rec9.htm).

s'exprimer ne doit laisser aucun doute sur la valeur de son approche expérimentale. La langue scientifique ne se nourrit d'aucun artifice<sup>1</sup>.

Du point de vue fonctionnel, la langue scientifique permet aux savants de dénommer les concepts et de transmettre toute information de nature scientifique et technique quelque soit le domaine d'étude, c'est-à-dire, le scientifique peut décrire de manière précise, concise et complète un phénomène, une observation, un concept ou une théorie.

D'un point de vue pragmatique, il convient de mentionner un point qui plaide en faveur de l'unité des langues naturelles. Ainsi, certains linguistes désapprouvent l'appellation de langue scientifique et/ou technique en s'appuyant sur l'idée qu'il n'existe pas des stratifications qui subdivisent les langues, mais des vocabulaires spécifiques à des domaines scientifiques ou techniques. C'est ce qu'affirme Mounin pour dire qu' « Au sens propre il n'existe pas de langue de droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques<sup>2</sup> ».

En partageant la même idée, S. Eurin et M. Henaou affirment qu'« Il n'existe pas à proprement parler une langue scientifique différente d'une langue usuelle.<sup>3</sup> » Il ne convient donc pas d'opposer une langue de communication et du savoir à une langue d'usage commun car la langue de la science est, avant tout, une langue naturelle servant à véhiculer des connaissances scientifiques. Elle nourrie par des vocables les différents champs de la science que la plupart des locuteurs, d'une même communauté linguistique, se

---

<sup>1</sup> *Francophonie Scientifique, Le Tournant* (1987-1989) - [actes des colloques de l'AUPELF, Paris, 2-3 juin 1987 et Dakar, 3-4 mars 1989], John Libbey, Paris, 1996, Paris, 1996, p.24.

<sup>2</sup> George MOUNIN « la linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques » [en ligne], 1979, *Meta*, vol 24, n° 1, p.9-17 URL. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/>

<sup>3</sup> Simone EURIN BALMET, Martine HENAO de LEGGE, *Pratique du français scientifique*, Hachette, 1992, p.74

servent pour communiquer entre-eux dans un domaine scientifique spécifique. Cette position confère aux langues naturelles leur unicité en tant que système capital dans la communication scientifique.

### 2.3 Français d'expression scientifique

Bien que beaucoup de travaux convergent concernant le français scientifique et technique, des chercheurs, tels que (A.Phil, 1966, J.Masselin et al, 1971, J.Cortès, 1980, A.E. Dalk, 1989), ne sont pas tous d'accord sur la façon de le définir et ne proposent pas tous la même appellation. Ainsi S. Eurin et M. Hanao déclarent que : « cette appellation n'a aucune signification en soi<sup>1</sup> », mais on peut parler de besoin en français langue de communication scientifique. A ce propos, les auteurs déclarent :

La communication et la production scientifique ne mobilisent pas une langue particulière. Il n'y a pas d'un côté une langue de communication générale et de l'autre une langue différente pour les sciences et techniques, avec un système morpho-syntaxique, des structures, des fonctions différentes du français général<sup>2</sup>.

Le matériau de base, c'est-à-dire les structures morpho-syntaxiques, manipulé appartient à un domaine scientifique et technique (médecine, architecture, informatique, etc.) n'est pas différent de celui de la langue générale. En revanche quand on parle de français scientifique cela sous entend un contenu linguistique particulier dans une situation « scientifique ». Ce français utilisé à des fins professionnelles et par des personnes devant exercer leur profession entièrement en français.

En effet, la langue scientifique, orale ou écrite, ne représente pas pour autant un code restreint fonctionnant en dehors de la langue générale. Elle doit permettre de communiquer toute information de nature scientifique et technique quel que soit le domaine d'étude,

---

<sup>1</sup> S. Eurin. B et M. Hanao, *op. cit.* , p.69

<sup>2</sup> *Ibid.*

c'est-à-dire de décrire de manière précise, concise et complète un phénomène, une observation, un concept, une théorie ou un raisonnement et d'en justifier l'existence.

D'un point de vue linguistique, le français langue scientifique possède le vocabulaire nécessaire et suffisant, une syntaxe précise et que chaque stéréotype de phrase ne peut être utilisé que dans une seule et même acception pour tous. On a toujours observé que le lexique est un des aspects les plus marquants et considéré dans les langues scientifiques, viennent ensuite les aspects morphologiques et syntaxiques.

Du côté de la pragmatique, les productions langagières dans les différentes situations de communications, sur des sujets liées à la vie de tous les jours ou à caractère scientifique ou technique, permettent le choix entre le français général et le français scientifique. Ainsi le locuteur aura à choisir entre un vocabulaire générale ou un vocabulaire scientifique, appelé aussi de spécialité dont il se sert dans un cadre professionnel. Ces productions langagières feraient partie de la langue de spécialité dans la mesure où elles permettent d'acquérir et de transmettre des connaissances.

Du point de vue fonctionnel, la langue ne doit pas être seulement d'un usage quotidien, courant et banal, mais aussi elle doit accomplir d'autres fonctions. Le locuteur « doit savoir quelle variété de langue et quel registre doit-il utiliser dans telle situation particulière, comment varié son " style " selon la personne<sup>1</sup>. » Ainsi il serait possible de savoir qui parle ? De quoi ? À qui ? Et comment ? Les pratiques langagières se font, dans ce cas, en fonction de tâches spécifiques et des objectifs visés. On parlera alors de « français d'expression scientifique<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Christian BAYLON, Sociolinguistique : Société, Langue et Discours, Armand, Colin, 2005, p.71

<sup>2</sup> Francophonie scientifique : le tournant, *op. cit.*, p.14

Qu'il s'agisse de français scientifique ou français d'expression scientifique, celui-ci n'a pas encore gagné du terrain. S. Eurin et M. Henao préfèrent utiliser l'expression « français langue de communication scientifique<sup>1</sup> », il est alors du devoir des spécialistes de lui attribuer le statut qu'il mérite : « Il faut faire du français une langue scientifique et technique; faire, consolider, car la menace d'une détérioration est grande et ne doit pas être sous-estimée.<sup>2</sup>», car il se trouve, aujourd'hui, confronté à une langue de communication à forte dominance (l'anglais), aussi il est engagé dans une course permanente avec l'ensemble des langues du monde. Face à cette réalité, la langue française doit bénéficier d'une politique résolue pour que le français reste une des grandes langues des sciences et des techniques.

Ainsi, on ne peut pas parler de français langue scientifique, mais d'un vocabulaire scientifique couvrant une bonne part des domaines et sous-domaine des sciences, qui ne peut fonctionner en dehors de la langue.

[...] à reconnaître qu'une politique du français comme langue d'expression scientifique s'inscrit comme l'un des éléments d'une politique de développement et de rayonnement scientifiques [...] les fondements d'une politique du français comme langue d'expression scientifique et plus précisément les justifications véritables, les objectifs à retenir, les moyens et les structures à mettre en œuvre. Une action en faveur du « français scientifique » ne peut espérer avoir quelque portée que si elle est conçue et conduite à l'intérieur d'une action réfléchie et résolue en faveur du rayonnement scientifique des pays francophones.<sup>3</sup>

A la différence de leur divergence concernant la dénomination « français langue scientifique », théoriciens, linguistes et politiciens n'hésitent pas à tirer le signal d'alarme en faveur de la langue de la

---

<sup>1</sup> S. Eurin et M. Henao, *op. cit.*, p.74

<sup>2</sup> Francophonie scientifique : le tournant, *op. cit.*, p.16.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.14

science et des techniques. L'urgence est : qu'il est temps que les politiques, les élites, les scientifiques prennent conscience de la fragilité que risque la survie du français et des conséquences de négliger sa protection, sinon c'est sa disparition qui serait la conséquence de cette mauvaise prise en charge de la langue.

Désormais, pour que le français redevienne comme avant ; une langue scientifique avec une terminologie novatrice, il doit demeurer le moyen privilégié d'expression et de pensée des scientifiques français. Comme le suppose, et le déplore F. Rastier : « Si nous choisissons d'ignorer cette évidence, nous oublierions par là-même nos responsabilités à l'égard des francophones et des francophiles, plus nombreux et souvent moins timorés que nous.<sup>1</sup> »

D'un point de vue linguistique, la langue scientifique ne produit pas seulement son propre lexique ; la plupart des unités lexicales des langues scientifiques sont motivées, mais plus encore elle crée une grammaire spécifique issue toujours de la grammaire générale d'une langue.

### 3 Terminologie scientifique et production langagière

La spécificité la plus remarquable de la terminologie, par rapport au lexique commun, est qu'elle sert à désigner des concepts propres à des disciplines scientifiques. Elle est composée d'un ensemble de « termes, en plus d'être des unités grammaticales à trois dimensions (formelle, conceptuelle, fonctionnelle) qui font partie d'un système grammatical, sont des unités pragmatiques de communication et de référence.<sup>2</sup> », destinée à structurer les connaissances à l'aide de termes dynamiques et cognitifs.

---

<sup>1</sup> François RASTIER, « le Français, langue scientifique » [en ligne].in observatoire européen du plurilinguisme, 2009 [consulté le 20 février 2009]. Disponible sur Internet. URL. <http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php>

<sup>2</sup> Maria Teresa CABRE, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin, 1998, p.191

### 3.1 Types de termes

On peut distinguer deux types de termes dans le vocabulaire scientifique : les termes techniques et les termes « pour des concepts » :

a) Les termes techniques : servent à désigner des observations, des mesures, des expériences, des instruments, etc. dont la seule condition est qu'ils soient monosémiques, univoques non connotés, prescriptifs. Ainsi, il revient à dire, selon A. Hermans, que « Le terme n'est pas défini à partir de son fonctionnement dans le discours, de sa signification ou dans sa polysémie éventuelle, mais comme correspondant à une notion particulière dans le champ notionnel. » il apparaît souvent sous son caractère motivé, en dehors de toute polysémie.

b) Les « termes pour des concepts » ou termes théoriques ne se prêtent pas à pareil traitement et cela, pour des raisons aussi bien logiques ou épistémologiques que pragmatiques. Leur signification dépend de leur fonctionnement dans le contexte.<sup>1</sup> »

La signification des termes scientifique est continuellement générée par l'usage que font les scientifiques de ces termes et par la manière dont cet usage est compris par les autres. Par ailleurs la plupart des unités lexicales des langues scientifiques sont motivées. Le signifiant des termes suggère, fréquemment, une partie de leur signification résultante de l'étroite articulation entre conceptualisation et langue scientifique. Les scientifiques créent les termes, justifiant, en général, les formes choisies, « la prédominance du motivé est si prononcée qu'elle est un caractère essentiel de la formation terminologique.<sup>2</sup> »

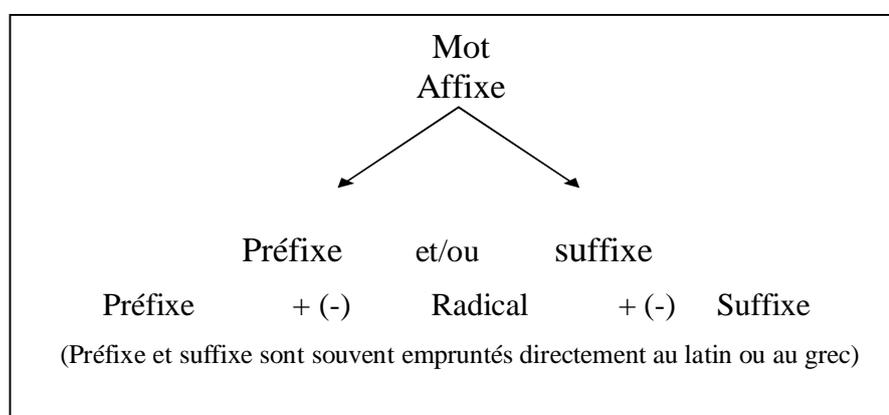
---

<sup>1</sup> Adrien HERMANS, « La définition des termes scientifiques », *Meta : journal des traducteurs*,

Vol. 34, n° 3, 1989, p. 529-532, URL : <http://id.erudit.org/iderudit/003064ar>

<sup>2</sup> Guiraud cité par Adrien HERMANS, *Ibid.*

D'un point de vue sémantique, les termes ne manifestent pas une grande différence par rapport aux mots<sup>1</sup> ». Or, quand on parle de science de communication scientifique et/ou technique, cela implique que l'on s'intéresse aux termes : à la morphologie, aussi à la dérivation et la composition des mots savants, qui « [mots] représentent un moyen fort économique pour désigner des réalités ou des notions spécifiques (après les avoir expliquées ou définies).<sup>2</sup> » Ainsi, les mots dérivés sont formés d'un ou plusieurs affixes qui complètent ou modifient leurs sens.



Les affixes sont placés soit devant ou derrière le radical (partie centrale du mot).

Dans le domaine de la médecine où la communication entre praticiens est un phénomène d'une grande complexité, les unités terminologiques ont une fonction sémantique très importante. Alors, le sens de la communication résulte souvent du sens des unités terminologiques employées et les précisions qu'elles apportent. La maîtrise de ces dernières est primordiale dans tous les domaines, car leur forme est trompeuse. Il arrive que l'étymologie, grecque ou latine, ne soit pas d'un grand secours à cause de l'évolution du sens

<sup>1</sup> Maria Teresa CABRE, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, André Colin, Ottawa/Paris, 1998, .149.

<sup>2</sup> Jean-Marc DEFAYS, Marielle Maréchal et Frédéric SEANEN, *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, De Boeck Université, 2003, p.16.

de ces termes. Ainsi dire, pour la compréhension du vocabulaire médical, qui peut paraître ésotérique, il est utile de connaître la signification de quelques racines, de quelques affixes, qui entrent habituellement dans la composition des termes médicaux.

Soit le terme médical : *Péritonite plastique (plastron)* composé de :

*Péritonite*: -n.f.; formé de :

- \* péri : du grec *peri* [péri-], autour de ;
- \* tono : du grec *tonos* [ton (o)-, tonie, tonine], tension ;
- \* ite : du grec *-itis* [-ite], suffixe désignant, en médecine, une maladie inflammatoire<sup>1</sup>.

Alors, différents suffixes, associés au nom de l'organe intéressé, permettent de construire - et de comprendre- les termes couramment utilisés en technique chirurgicale.

*Plastique* (latin *plasticus*, du grec *plastikos*, qui concerne le modelage).

Ø adjectif

1. qui peut être façonné par modelage : malléable
2. *matière plastique*, ou *plastique* (nom masculin) : matière synthétique constituée essentiellement de macromolécules et susceptible d'être modelée, généralement à chaud et sans pression.
3. *chirurgie plastique* : partie de la chirurgie qui vise à restaurer la forme, l'aspect ou la fonction d'un organe ou d'une partie du corps.

Les deux mots puisent leurs définitions de dictionnaires différents. Le premier d'un dictionnaire de spécialité (terminologique), le second d'un dictionnaire de lexique général. L'association des deux mots (*péritonite + plastique*) forme un terme médical, qui peut même prêter confusion. Il en résulte :

*Péritonite plastique* : certaines péritonites localisées se manifestent par une réaction inflammatoire des organes avoisinants : c'est la

---

<sup>1</sup> Georges DOLISI, Terminologie médicale [en ligne]. 2001, In. BIO-TOP. site BIO-TOP : URL : <http://georges.dolisi.fre.e.fr/Terminologie/P/peri.htm>. (consulté le 24/02/2009)

péritonite plastique, appelée plus couramment *plastron*. Sur la zone concernée, les muscles abdominaux se défendent en se contractant au point de constituer un véritable blindage de la paroi abdominale.<sup>1</sup>

Or, pour bien comprendre les notions ou les termes scientifiques dans le but de maîtriser la situation de communication entre scientifiques, il faut que les allocutaires aient préalablement, dans le domaine, les mêmes connaissances terminologiques, pour pouvoir, ensuite les enchaîner dans un « discours scientifique » cohérent qui reflète les usages du domaine.

### 3.2 Processus discursif dans la langue scientifique

Analyser les discours, en linguistique, c'est s'intéresser aux conditions particulières dont la langue, est investie. c'est-à-dire observer les productions langagières propres à une communauté. Parmi les discours dont les participants sont en situation de communication, on distingue, selon Manzotti & al cités par Toma, « le discours scientifique de recherche, le discours scientifique didactique et le discours scientifique de vulgarisation (qui explique la science).<sup>2</sup> » Selon le but communicatif principal ou l'activité dominante, le « discours scientifique<sup>3</sup> » comprend trois niveaux principaux :

- le discours de vulgarisation ou de l'information.
- le discours didactique (l'activité dominante étant l'explication).
- le discours de recherche (l'activité dominante étant la découverte).

Ces différents types de discours ont un objet d'étude en commun : les discours de transmission de connaissances et leurs fonctionnement.

---

1 Georges DOLISI, *loc. cit.*

2 C. Alice TOMA, l'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique, *Marges linguistiques*, n°9, Mai 2005, 174-194, M.L.M.S. éditeur, URL : [http : //www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)

3 Le concept de « discours scientifique » tel qu'il est employé dans le présent travail, désigne le discours oral qui a lieu entre praticiens et chercheurs dans les milieux hospitalo-universitaires et qui porte sur les questions d'ordre professionnel et pratiques langagières entre experts.

En effet, l'étude du « discours scientifique » peut se réaliser à travers des genres différents, écrits (monographies, articles de recherche, rapports) et oraux (conversation entre experts, communications de conférence, séminaires) qui varient dans leur forme et leur contenu selon la langue et le domaine considérés. Ainsi S. Eurin Balmet & de Legge le confirme :

Tous les jours à tout instant, nous adaptons notre discours à nos interlocuteurs, aussi bien dans notre vie sociale, personnelle que professionnelle [...] Il en est de même pour les discours scientifique tant oraux qu'écrits<sup>1</sup>.

L'adaptation donc de discours fait partie intégrante de l'objectif fondamental de la transmission et de la circulation des connaissances. Pour chaque situation de communication, la dimension principale du discours scientifique impliqué dans le déroulement de la communication est informative. Pour cela, le discours scientifiques présente l'intérêt d'être étudié, et donc observables :

On tend ainsi à observer ce que les locuteurs font avec le langage dans une situation X, à l'intérieur d'un domaine Y ou vers ses extérieurs, compte tenu de la langue – ou des langues de l'échange, s'il s'agit d'une situation exolingue – et du genre discursif attendu dans une communauté sociale Z.<sup>2</sup>

De cette manière, les productions langagières professionnelles seraient observées différemment selon les situations de communication, entre autres le discours scientifique qui est distinct par son vocabulaire et par certaines de ses structures grammaticales, ne font pas les mêmes objets d'études que les autres types de discours. Que se soit à l'oral ou à l'écrit, l'intérêt pourrait se concentrer

---

<sup>1</sup> S.EURIN BALMET, Martine HENAO de LEGGE, *pratiques du français scientifique*, Hachette, Paris, 1992, p.95

<sup>2</sup> Sophie MOIRAND, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, [http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id\\_article=59](http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=59).

beaucoup plus aux interactions entre experts et/ou novices autour des sujets scientifiques.

Outre cela, pour S. Moirand, dans le cas où les réalisations se font en situation exolingue, il serait plus important aux linguistes d'observer comment les éléments significatifs, dans un domaine de spécialité, sont perçus et réalisés selon leur degré de spécificité (vocabulaire commun, vocabulaire spécifique, vocabulaire nettement spécifique), ainsi que les structures syntaxiques.

Connaître et comprendre le fonctionnement de ces derniers, c'est donc d'une part, maîtriser la terminologie scientifique; s'intéresser aux mots spécialisés, et prendre en compte tous les nouveaux concepts, d'autre part, améliorer la transmission des connaissances. Cela implique aussi de prendre en compte d'abord les dimensions cognitives du discours, étant donné le rôle important que joue la science dans le développement de pays : elle est « une technologie du discours<sup>1</sup> ».

### 3.3 discours scientifique en situation de contact de langues.

les interactions verbales conduisent les locuteurs à adopter certaines formes discursives combinées entre langue maternelle, « variété » de français et idiomes<sup>2</sup> en présence, ce qui expliquerait que cette situation de communication génère un fonctionnement polyglossique des idiomes qui s'interpénètrent. Elle met en relief l'importance des codes linguistiques investis par chaque locuteur. Ce qui porte à croire que à l'intérieur d'une langue de spécialité peut apparaître une combinaison linguistique structurée et appropriée à la situation de communication. Selon R.Vion, « prendre en compte le

---

<sup>1</sup> Michael Halliday et James R. Martin, cités par Cristina Alice TOMA, « *Cohésion informative dans le discours scientifique* » [en ligne] JADT 2004 : 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles, URL : [http://www.cavi.univ-Paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2004/pdf/JADT\\_102.pdf](http://www.cavi.univ-Paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2004/pdf/JADT_102.pdf)

<sup>2</sup> Le terme *idiome* est pris pour synonyme de « langue » pour désigner le parler spécifique de la communauté de scientifique

langage implique au-delà de considérations générales, d'analyser les actes qu'il réalise ainsi que les formes discursives que les sujets sont amenés à gérer de manière conjointe.<sup>1</sup> » où coexistent plusieurs variétés linguistiques. Alors on pourrait reprendre Ph. Blanchet pour dire que dans cette situation de contacts:

Les langues y sont représentées par des espaces ouverts, signifiant par là qu'une langue ou qu'un ensemble linguistique n'est pas fermé, délimité, imperméable, exhaustivement commun, mais tout au contraire sans limite nette (quoique sans vide), en contacts perméables avec d'autres ensembles (notamment par l'emprunt lexical[...])<sup>2</sup>

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du discours scientifique, il serait fort intéressant de savoir comment se réalise et fonctionne ce type de discours en français langue étrangère.

Enfin, l'interaction professionnelle en langue de spécialité permet d'observer comment les praticiens spécialistes se débrouillent pour communiquer oralement, entre eux, sur des sujets du domaine médical tout en utilisant une langue autre que la langue maternelle –le français scientifique. Elle permet aussi d'observer les caractéristiques lexicales et syntaxiques (fréquence du lexique spécialisé et de structures linguistiques privilégiées, les plus utilisés en relation avec les tâches professionnelles. Alors, on peut citer à cet égard l'analyse de S. Moirand dans son article : « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques » pour appuyer la démarche que nous adopterons au (chapitre 3). Moirand fait relever ce qui suit:

On observe ainsi les différentes formes d'ajustement, de reformulation, d'explication [...] On observe également les difficultés à nommer un objet scientifique, à expliquer un processus, ainsi que les

---

<sup>1</sup> Robert VION, *la communication verbale*, analyse des interactions, Hachette, Paris, 2000, .97

<sup>2</sup> Philippe BLANCHET, *Introduction à la complexité de l'enseignement du français langue étrangère*, Louvain-la-Neuve, Peeters, SPILL, 1998, p.55

hésitations, les bafouillements, les lapsus, les ratures, considérés comme autant de signes d'insécurité au travail, d'insécurité face à l'expert ou d'insécurité de l'expert. On observe enfin les différentes formes de ré-énonciation chez un même acteur confronté à des situations de communication différentes [...], qui s'adresse à des professionnels un peu moins experts.<sup>1</sup>

Enfin, si de nombreuses recherches portant sur le langage scientifique s'arrêtent à l'étude des termes même s'ils constituent une caractéristique importante du langage scientifique. En Algérie par exemple, en abordant l'analyse des discours de spécialité, Madeleine Rolle-Boumlic confirme dans son article que « Très peu de linguistes se sont penchés sur la question <sup>2</sup> ». Dans le même sens de ces propos nous avons engagé notre étude (chapitre3) sur l'analyse des réalisations linguistiques dans le discours scientifique produit par des praticiens non-spécialistes de la langue française.

#### 4. Mise au point terminologique : notion de « non-spécialistes »

C'est une appellation paradoxale, puisque elle désigne essentiellement des étudiants ou professionnels, qui étaient obligés de suivre des études supérieures ou une formation spécialisée dans un domaine des sciences ou des techniques, autre que celui des langues. Comme le signale R. Galisson, « Sans se spécialiser en français [ils] doivent avoir accès en général dans leur pays à des documents écrits de caractère informationnel.<sup>3</sup> ».

Elle peut regrouper aussi des professionnels ou praticiens engagés dans des activités dites de spécialités. Le spécialiste doit ; pour des fins de communication dans un cadre scientifique, avec ses

---

<sup>1</sup> Sophie MOIRAND, *loc. cit.*, 1993.

<sup>2</sup> Madeleine ROLLE-BOUMLIC, « Le français à visée professionnalisante : le cas des filières de l'enseignement supérieur »[en ligne]. Première publication : 07/03/08  
URL :<http://www.francparler.org/dossiers/flp6.htm>

<sup>3</sup> Robert GALISSON ( *dir.* ), Lignes de force du renouveau actuel en didactique des langues étrangères, Paris, Nathan, CLE International. 1980, p.119

pairs ou novices, recourir à une langue étrangère considérée, dans la plupart des temps, une langue de communication scientifique ou technique. Dans cette situation les interlocuteurs peuvent se heurter fréquemment à l'opacité du discours scientifique voire une difficulté d'appréhension du sens.

## CHAPITRE II

---

# LANGUE DE SPECIALITE, LANGUE MEDICALE ET APPROCHE FONCTIONNELLE

## 1. langue de spécialité

### 1.1 Définitions et conception

Une langue de spécialité naît du besoin que ressentent les spécialistes pour communiquer entre eux de façon concise et sans ambiguïté. C'est donc une façon de s'exprimer que utilisent des individus appartenant à un même domaine de l'activité humaine. Elle est créée dans le but d'exercer quelque profession :

[la langue de spécialité (LSP) est une variété linguistique formalisée, employée pour des besoins spécifiques et dans un contexte approprié, c'est-à-dire dans le but de communiquer des informations de nature spécialisée à quelque niveau que soit. Placée en haut échelle de complexité, elle est employée par les experts les plus spécialisés entre eux ; placée en bas de l'échelle, elle sert à informer ou à initier les non-spécialistes de la façon la plus efficace, la plus précise et la moins ambiguë possible<sup>1</sup>]

Ainsi, les spécialistes de chaque domaine possèdent une langue propre à eux, dont ils se servent généralement pour communiquer en milieu de travail. Ils sont soumis à la même langue, dans la même spécialité, qu'ils doivent la connaître et l'utiliser à bon escient.

En effet, quand on parle des langues de spécialité, on fait généralement référence à des domaines de connaissances particuliers (scientifiques, techniques, sociaux, etc.) Chaque discipline, chaque profession, chaque groupe d'individus peut utiliser dans son domaine une langue de spécialité. Chaque langue de spécialité emploie un vocabulaire spécial, qui est vecteur de connaissances spécifiques, souvent compliqué pour certains, incompréhensible pour d'autres (les

---

<sup>1</sup> PICTH et DRASKAU cités par Maria Teresa CABRE, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin, 1998, p.149.

non-initiés). Elle s'oppose au vocabulaire commun des locuteurs d'une communauté linguistique.

La langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel (une "langue en spécialité", comme dit l'école de Prague). C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la langue de spécialité manifeste un usage particulier de la langue générale au moment où elle est utilisée dans une situation de communication, qui implique la transmission d'information relevant d'un champ de connaissance particulier. De même, les langues de spécialités renvoient à un vocabulaire et/ou une terminologie, propre à chaque condition, circonscrite dans un domaine ou discipline spécifique. Cabré l'affirme pour dire:

Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité.<sup>2</sup>

Elle ajoute plus loin, « L'ensemble des mots spécialisés d'une discipline donnée (ou d'un domaine d'activité) constitue, comme on sait, la terminologie de cette spécialité.<sup>3</sup> »

Sur le plan scientifique et technique, il s'avère ainsi que la terminologie se trouve aujourd'hui au carrefour de toutes les disciplines liées à la communication: traduction, rédaction technique etc. « elle est employée par les utilisateurs naturels, les spécialistes, dans les communications spécialisées, et elle est répertoriée par des

---

<sup>1</sup> Pierre LERAT, *les langues spécialisées*, coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris, 1995, p.21

<sup>2</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p. 90

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.149

linguistes et des terminologues sous forme de dictionnaire, de lexique ou vocabulaire.<sup>1</sup>»

Malgré les nombreuses études menées sur la ou les langues de spécialité, les auteurs ne sont pas tous en accord, ni sur la dénomination, comme le montre le flottement entre l'usage du singulier ou du pluriel, ni sur l'extension à donner à ce concept. La définition de « langue de spécialité » s'avère toujours imprécise et controversée, comme l'affirme Cabré : « La question de savoir ce qu'on entend par "langue de spécialité" est encore aujourd'hui traitée de façon polémique ou contradictoire, nombre d'auteurs abordant ce concept de points de vue très différents<sup>2</sup>. »

En conséquence, un très grand nombre de définitions, voire d'appellations ont émergé pour qualifier les langues de spécialité, mais les positions ne convergent pas toutes vers la même conceptualisation de cette notion. La langue de spécialité est généralement traitée en fonction des notions de langue commune et de langue générale. Cabré a fait une synthèse de quelques-unes dont nous retenons les plus représentatives sur le sujet.

L'ISO.1987 (l'International Organization for Standardization) donne la définition de la langue de spécialité comme suit:

L'on entend par "langue de spécialité" un "sous-système" linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier.<sup>3</sup>

Elle peut être considérée alors comme une nomenclature de termes appartenant à des groupes de domaines spécifiques.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.118.

<sup>3</sup> L'ISO.1987, (l'International Organization for Standardization) cité dans Pierre LERAT, *op. cit.*, p.17.

En se référant à la définition précédente, R. Kocourek exprime son point de vue pour aborder la langue de spécialité en la subdivisant de la langue générale:

Pour nous, la langue de spécialité sera une sous-langue de la langue dite naturelle, enrichie d'éléments brachygraphiques, à savoir abrégatifs et idéographiques, qui s'intègre à elle en se conformant à ses servitudes grammaticales.<sup>1</sup>

En incitant à s'interroger sur certaines pratiques de la langue de spécialité, que ce soit en domaine scientifique ou technique, R. Kocourek précise qu'elle ne sera qu'une partie de la langue générale. Le vocabulaire utilisé en situation, selon des besoins langagiers quelque soit sa complexité ou sa concision, n'aura un sens que s'il est régi par les règles grammaticales de la langue commune.

De même, Cabré en faisant un parallèle avec les notions de marqué et non-marqué utilisées en linguistique. Elle affirme que « les situations dans lesquelles on emploie les langues de spécialité peuvent être considérées, dans ce sens précis, comme marquées<sup>2</sup>. », alors que la langue commune est « non-marquée ». La langue générale, selon elle, comprend autant de variétés marquées (langue spécialisée) que des variétés non-marquées<sup>3</sup> (langue commune).

Rondeau, étaye son idée de la manière suivante : « Il faut noter que les expressions de “ langue de spécialité “ (langage spécialisé) et langue commune“ (L.c) ne recouvrent qu'un sous-ensemble de la langue, celui des lexèmes.<sup>4</sup> ».

<sup>1</sup> R. KOCOUREK cité par Maria Teresa CABRE, *op. cit.* p.118

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.115

<sup>3</sup> Par exemple, « le genre masculin, non-marqué, s'applique aux hommes et aux femmes, tandis que le genre féminin, marqué, ne s'applique qu'aux femmes. Dans la phrase, les étudiants sont paresseux, on comprend qu'autant les étudiants que les étudiantes sont paresseux; contrairement à la phrase Les étudiantes son paresseuses, où seules les filles sont traitées de paresseuses. » *Ibid.*, p.115.

<sup>4</sup> Guy RONDEAU, *Introduction à la terminologie*, 2ème édition, Gaétan Morin, Chicoutimi, Canada, 1984, p.p.23-24.

Il revient à dire que la langue de spécialité se limite à de simples variantes de la langue générale. On peut considérer alors les langues de la science et de la technique qu'elles sont différentes l'une de l'autre, du moment que chacune emploie un lexique scientifique et technique différent de celui de n'importe quelle autre spécialité. Cette position de l'auteur résume la langue de spécialité en une « simple variante » faisant partie de la « langue générale ». Le choix du vocabulaire spécifique à chaque discipline ou domaine ne représente qu'une interprétation du sujet en question. Le vocabulaire n'est à son tour qu'une « forme »<sup>1</sup> du lexique de la langue générale.

Alors, au moment de la dénomination d'un objet, d'une action ou d'une qualité, le chercheur, s'il ne veut pas créer un nouveau mot de toute pièce pour dénommer le nouveau sens, puise généralement dans la langue générale une unité lexicale, qui pourrait véhiculer de façon optimale le nouveau sens.

Donc, l'ensemble des variantes d'un domaine de communication précise la discipline ou la profession sans faire recours aux différentes appellations de langue ou langues de spécialité.

Une langue donnée est donc constituée par un ensemble de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ces besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent.<sup>2</sup>

Parallèlement, chaque communication doit être soumise à la grammaire de la langue générale en tant structure linguistique, c'est-à-dire un ensemble de formes et de procédés utilisés pour exprimer une signification.

---

<sup>1</sup> Nous entendons par forme la morphologie que peut avoir un mot scientifique ou technique suite à un besoin de dénomination spécifique

<sup>2</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.115

La position de Rondeau, soutient la position de Moulin, peut se résumer enfin pour dire que la langue générale doit englober le vocabulaire de la langue de spécialité, « au sens propre il n'existe pas de langue de droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques.<sup>1</sup> »

Autres appellations listées par Kocourek :

- langue spéciale et langue technique (Vendryès 1968: 276-277);
- langues spéciales (Saussure 1975 : 41) ;
- langue de groupes particuliers (Meillet 1975 : 247) ;
- langue des sciences (Fuchs 1966 : 675) ;
- langues techniques (Dauzat 1967 : 85) ;
- langue professionnelle (Wartburg 1963 : 116)

Quant aux différents emplois du singulier ou du pluriel de l'expression : la langue ou les langues de spécialité R. Kocourek l'explique par la remarque suivante: « le singulier souligne l'unité réelle ou hypothétique de la langue de spécialité<sup>2</sup>» et le pluriel « sa diversité ». L'utilisation donc de l'un ou l'autre se fait selon le cas.

La spécialité a plusieurs aspects, dont le premier selon R. Kocourek « est l'appartenance à un domaine donné (à une discipline donnée)<sup>3</sup> ».

Hoffmann opte pour que l'on parle du singulier de la notion :

[Par langue de spécialité (LSP), nous entendons un ensemble complet de phénomènes linguistiques qui se produisent dans une sphère précise de communication et sont limités par des sujets, des intentions et des conditions spécifiques.<sup>4</sup>]

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.119

<sup>2</sup> R. KOCOUREK, : *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd. augm., Wiesbaden, Allemagne, O. Brandstetter, 1991 xviii + 327 p.p 17-18

<sup>3</sup> *Ibid.*, p34

<sup>4</sup> L. HOFFMAN cité et Traduit par Maria Teresa CABRE, *op. cit.* , 118.

Pour déterminer la spécificité des langues de spécialité, Hoffmann fait appel à certains facteurs extralinguistiques de la communication : le contexte d'emploi des langues de spécialité du type formel dans une situation purement scientifique ou technique avec des utilisateurs considérés en tant que spécialistes maîtrisant, plus ou moins, les mêmes notions sur les mêmes sujets dont il est question. Donc, on peut dire qu'une situation de communication spécialisée, régie par un sujet avec des intentions de communication spécifiques et des interlocuteurs appartenant à la même spécialité, impliquerait par voie de conséquence une appellation au singulier de « langue de spécialité ».

Pour Sager, les langues de spécialité sont caractérisées par la communication entre spécialistes :

[Les langues de spécialité, ou plutôt les langues des domaines de spécialité, sont généralement conçues comme le moyen de communication entre spécialistes hautement qualifiés d'un domaine donné, comme des ingénieurs, des médecins, des juristes, etc. on les appelle souvent de façon péjorative des « jargon ». <sup>1</sup>]

## 1.2 Caractéristiques du discours spécialisé

La notion purement linguistique “discours spécialisé” est employée pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication orales ou écrites, qui impliquent la transmission d'une information, d'une discipline, d'une science, d'un savoir-faire lié à une profession déterminée, etc. Par ailleurs, l'analyse des discours spécialisés a mis en évidence, certaines « caractéristiques récurrentes<sup>2</sup> » aux discours de spécialité puisqu'elles sont communes à

---

<sup>1</sup> SAGER et al et cité et traduit par <sup>1</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.124

<sup>2</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, *pratique du français scientifique*, Hachette, 1992, p.p.104-108

plusieurs domaines spécialisés. Pour le discours expositif voire le discours de scientifique, en lui-même, on retrouve de façon générale:

- l'effacement des énonciateurs ;
- l'absence de modalités appréciatives ;
- la présence de certaines modalités logiques (il est possible, probable, etc.) ;
- l'utilisation du présent de valeur atemporelle ou « déontique<sup>1</sup> » ;
- les tournures hypothético-déductives ;
- la présence des articulateurs logiques ;
- la présence des marqueurs de cause ;
- la présence des marqueurs temporels et spaciaux.

En ce qui concerne les différentes parties des discours expositifs, on peut citer :

- la désignation ou la dénomination,
- la définition ;
- le raisonnement logique ou la démonstration ;
- l'énoncé des résultats ;
- la description ou caractérisation ;
- la transformation et le processus.

De son côté, M.T. Cabré reprend les caractéristiques fonctionnelles des textes scientifiques ou techniques qui ont « souvent recours à des formules textuelles comme la description, la définition, la classification, l'énumération, le calcul, le raisonnement, l'argumentation, la citation, la référence, etc.<sup>2</sup> » et « reflètent une tendance à la dépersonnalisation et à l'objectivité » en utilisant certains formules et catégorie de discours :

- l'emploi de nous de modestie ;
- l'absence de l'exclamation
- élimination de l'optatif (qui exprime le souhait)

<sup>1</sup> Présent de l'indicatif que l'on utilise pour parler d'actes faits par des professionnels conformément aux règles qui régissent leur profession.

<sup>2</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p. p. 138-140

- la concision
- le recours à d'autres systèmes de représentation

Il existe bien d'autres caractéristiques spécifiques au discours spécialisé qui peuvent être d'ordre pragmatiques ou métalinguistiques.

De plus, l'émergence de l'analyse du discours et sa constitution, en tant que discipline au sein des sciences du langage, a mis en place une réflexion sur les discours qui s'appuient sur une articulation entre les marques linguistiques et les conditions de production de discours.

D'autre part, certains linguistes ont pu s'intéresser aux discours de transmission des connaissances, tant oraux que écrits, qui dépendent de la situation de communication.

Une situation de communication<sup>1</sup> comprend toujours, selon S.Eurin et M. Henao :

<b>émetteur</b>	<b>message</b>	<b>récepteur</b>
	<b>support</b>	
- chercheur	<b>écrit</b>	- chercheur
- spécialiste	- revue spécialisée	- spécialiste
- technicien	(ex. <i>le Quotidien du médecin,</i> <i>Journal de physique,</i> <i>La Recherche...</i> )	- technicien
	<b>oral</b>	- étudiant en thèse
	- Conférences, entretiens entre pairs	

L'émetteur et le récepteur sont des spécialistes du même domaine ou d'un domaine proche. Le message est centré sur le domaine de spécialité.

Généralement, les études sur les discours de spécialité, cherchent à identifier des marques linguistiques lexico-sémantiques récurrentes aux productions langagières inscrites dans un domaine

<sup>1</sup> S. Eurin et M. Henao, *op. cit.*, p.96

spécifique. En sciences de la médecine, par exemple, on tente d'analyser les procédés linguistiques qui peuvent être mis au jour lors de la conversation (observation, et discussion du diagnostic). Donc, on cherche ce qui permet aux praticiens de produire un discours scientifique spécialisé, en française langue étrangère, afin «d'élargir le domaine linguistique pour pouvoir saisir la spécificité de l'objet étudié<sup>1</sup>», et de mieux décrire le vocabulaire français de la langue médicale.

En revanche, une position tout à fait contraire, certains auteurs ne considèrent pas les langues de spécialité (spécialisées) comme un sous-système linguistique ayant ses propres caractéristiques. Ils n'acceptent pas aussi, qu'elles puissent avoir, par exemple, une syntaxe et une morphologie particulière. Ils considèrent, qu'il s'agit plutôt d'un vocabulaire spécialisé à l'intérieur de la langue générale, « Au sens propre il n'existe pas de langue du droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques.<sup>2</sup>»

Quant à Quémada, par sa réflexion, il rejoint la position de Mounin :

La linguistique descriptive [...] condamne les désignations de "langue" technique et scientifique qui sont également impropres. Il convient plutôt de parler de "vocabulaires", s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune, caractère à partir duquel notre analyse établit des rapports fonctionnels mais non hiérarchisés.<sup>3</sup>

L'auteur affirme, que l'appellation langue spécialisée est un abus de langage. Cependant Il s'agit tout simplement d'un vocabulaire

---

<sup>1</sup> R. KOCOUREK, *op. cit.*, p. 94

<sup>2</sup> George MOUNIN cité par Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.119

<sup>3</sup> QUEMADA cité par Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.119

issu de la langue commune, employé dans des champs d'expérience spécialisés qui lui confèrent des caractéristiques linguistiques spécifiques.

### 1.3 Dichotomie lexique/vocabulaire

Certains termes sont utilisés de diverses façons, mais ils renvoient à des concepts spécifiques fondamentaux. Une distinction importante existe entre les notions de « lexique » et de « vocabulaire », bien que ces termes soient souvent utilisés indifféremment l'un pour l'autre.

Le lexique est une composante de la langue : c'est l'« entité théorique qui correspond à l'ensemble des lexies de cette langue <sup>1</sup>» Un locuteur ne pourra jamais maîtriser le lexique d'une langue dans sa totalité. On dit d'ailleurs, que le lexique est une entité théorique, puisqu'il est impossible de recenser l'ensemble des unités lexicales d'une langue. Les dictionnaires, par exemple, sont souvent perçus comme la référence en matière de lexique en omettent beaucoup (régionalismes, termes techniques, néologismes, etc.).

Le vocabulaire, quant à lui, est un sous-ensemble du lexique. Le vocabulaire d'un individu est l'ensemble des unités du lexique qu'il connaît et maîtrise. Le vocabulaire d'un texte sera l'ensemble des unités lexicales que ce texte contient. Le vocabulaire étant un concept propre à un individu ou à un texte qui peut être employé. Il faudra alors éviter de parler du vocabulaire d'une langue.

## 2 La langue médicale

### 2.1 Définitions

Dans chaque profession ou métier, les professionnels utilisent une langue spécifique à leur domaine. En médecine, la langue

---

<sup>1</sup> Alain POLGUERE, *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, Coll. Paramètres. 2003,p.70.

médicale est considérée dans sa motivation pour correspondre aux organes, aux maladies et aux actes thérapeutiques.

En effet, la spécificité de la langue médicale réside dans l'emploi d'un vocabulaire particulier évoluant constamment au rythme des découvertes opérées par la communauté scientifique. Elle est définie en tant qu'un « ensemble des moyens qu'utilise le médecin pour communiquer à un autre médecin des informations relatives à sa spécialité<sup>1</sup>. »

D'un point de vue linguistique, les auteurs de « La communication » déclarent :

La langue médicale n'est qu'un vocabulaire médical : elle a la même phonétique, la même morphologie et la même syntaxe que la langue commune ; elle est un instrument secondaire, qui suppose le maintien de la langue commune ; seul, le lexique change.<sup>2</sup>

Par ailleurs, elle est forcément réservée pour les initiés dans le domaine médical ou paramédical, « La langue médicale est une langue de spécialité parce qu'elle a été créée par des spécialistes pour des spécialistes. Elle appartient donc aux médecins.<sup>3</sup> » Elle leur permet, dans le domaine de leur spécialité, d'approcher le même objet avec plus de concision, d'où l'information à transmettre est de qualité « filtrée<sup>4</sup> ».

Dans une perspective communicative, C. Bayllon et X. Mignot abordent la langue médicale en tant que "parler spécifique entre deux médecins[...] dans la mesure où il est constitué d'un vocabulaire

---

<sup>1</sup> Bernd SPILNER, « Pour une analyse syntaxique et stylistique des langues françaises de spécialité », *Les langues modernes* vol. 76, n° 1, p. 19-27, 1982.

<sup>2</sup> Christian BAYLON et Xavier MIGNOT, *La communication*, Nathan, Paris, 1994, p.327

<sup>3</sup> Maurice ROULEAU, la langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction. [en ligne]. Traduction, terminologie, rédaction, 1995, Volume 8, numéro 2, 2e semestre, p. 29-49 URL. <http://id.erudit.org/iderudit/037216a>

<sup>4</sup> Christian BAYLLON et Xavier MIGNOT, *op. Cit.*, p.327

spécifique à la médecine et qu'il assure les fonctions suivantes: communication, économie, spécialisation[...]»<sup>1</sup>

Dès lors, pour communiquer entre eux, les médecins emploient un vocabulaire scientifique spécialisé au domaine de la santé, dans le but de désigner des réalités, rien de plus. Mais il faut aussi ne pas confondre langue de spécialité et vocabulaire de spécialité, et que la langue ne se résume pas en une liste de vocabulaire spécifique.

Enfin, La langue médicale est une façon de communiquer, partagée d'une manière cohérente, entre les spécialistes d'un même domaine. Elle est un savoir et un vocabulaire spécifique partagé par des gens pratiquant la même profession. Ce vocabulaire n'est rien d'autre qu'une partie de la langue médicale, qui forme lui-même la langue médicale.

## 2.2 caractéristiques du vocabulaire médical

Le domaine médical est caractérisé par un vocabulaire extrêmement riche, mais également difficile à manipuler. Les termes utilisés sont souvent flous et imprécis. Ils font rarement l'objet de définitions rigoureuses acceptables par l'ensemble de la communauté médicale. Ainsi, C. Baylon et X. Mignot, qui laissent glisser un flottement de sens, en ce qui concerne la définition de « langue médicale » par « parler médical » et « vocabulaire médical »<sup>2</sup>, présentent un certain nombre de caractéristiques :

- les termes employés en pratique médicale occidentale puisent, pour la plupart, leur origine dans le jardin des racines grecques et latines.
- chaque génération de médecins a apporté sa propre terminologie, qui s'ajoute à celle des générations précédentes.
- l'emploi de termes éponymes est très fréquent : on donne à la maladie.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.333.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.p 327-329

- absence de standardisation amène à de nombreuses imprécisions si contexte n'est pas pris en compte.
- ce vocabulaire à un caractère tout particulièrement implicite.

A côté des ces quelques traits particuliers du vocabulaire médical, il faut noter, au sein des écrits :

- des formes syntaxiques utilisées avec moindre fréquence par le français courant ;
- la médecine fait grand usage de phrases incomplètes (listes de mots en apposition phrases sans verbe, etc.)
- elle déploie en outre toutes les ressources de la paraphrase nominale, emboîtant à souhait préfixes et suffixes dans des néologismes dont la concision sémantique va de pair avec une obscurité où les praticiens eux-mêmes se perdent souvent.

### 2.3 Le savoir linguistique du médecin : vocabulaire spécifique

Désormais, après avoir parcouru huit ans à l'université, le médecin a acquis une nouvelle langue, elle est beaucoup plus scientifique que générale, elle n'a rien avoir avec la langue quotidienne de celui-ci, parce que en dehors de sa langue professionnelle, le médecin s'exprime comme monsieur tout-le-monde ; sa langue de spécialité ne lui est alors d'aucune utilité, sinon quelques exceptions d'emploi inconscient d'un certain lexique général appartenant à sa spécialité.

Tout au long de sa formation ou son apprentissage, l'étudiant en médecine est toujours assisté par des dictionnaires médicaux , une sorte de nomenclature de termes médicaux qui comporte des milliers de mots inconnus par le grand publique, par contre spécifique à la discipline du médecin. Lorsqu'il décrit une maladie, lorsqu'il propose des procédures diagnostiques et thérapeutique, il parle une langue qui lui est propre, et qui est en apparence hermétique. Cette langue médicale, telle qu'elle est parlée et construite, sans avoir trop de difficultés, par les spécialistes à chaque fois que le besoin se faisait sentir, soit pour décrire ou pour nommer une nouvelle maladie. Par

ailleurs, cette langue en tant que langue de spécialité utilise de manière extensive des racines grecques et latines comme affixes permettant la création de néologismes, relativement motivés, facilement compris par la communauté des praticiens et permettant une communication simple et efficace. En revanche, la maîtrise du vocabulaire médical repose sur la connaissance de l'étymologie des racines grecques et latines. On pourrait dire clairement, que l'étymologie est donc essentielle à l'apprentissage du vocabulaire médical. Pour le mieux expliquer nous donnons deux exemples avec leur formation et leur sens :

a- polyneuropathie : peut facilement être appréhendé à partir de ses éléments de formation grecque : le radical *neuron* « nerf », le préfixe Poly *polus* « nombreux; abondant » et le suffixe *patheia*, *-pathês*, de *pathos* « ce qu'on éprouve » désignant des maladies qui affectent un organe ou un ensemble d'organes déterminés<sup>1</sup>.

b- mégacaryocyte: formé de *méga* (grand), de *karyon* (noyau) et de *kytos* (cellule), ce terme désigne une cellule à gros noyau qui se rencontre dans la moelle osseuse.

Ces deux exemples nous montrent l'utilité de l'étymologie dans les disciplines scientifique, particulièrement en médecine.

Enfin, se sont les médecins et médecins chercheurs qui décident de donner et de garder un terme, même s'il perd parfois son caractère motivé. La motivation, qui était à l'origine de la création d'un terme, peut disparaître avec le temps et le terme pourrait avoir un autre sens. L'évolution du sens se situera alors dans une perspective diachronique. Elle est considérée, au même temps, comme le reflet de

---

<sup>1</sup> Les définitions des termes grecs sont tirées de la version électronique du dictionnaire, *Grand Robert de la langue française*, deuxième édition, 2001.

l'évolution dynamique de la médecine, qui permettrait l'apparition de nouveaux termes entrant en relation très étroite avec la formation lexicale de type morphologique soit par dérivation, composition, confixation, emprunt ou encore par abréviation. L'acronyme MST (Maladies Sexuellement Transmissibles), que nous prenons pour exemple, suit l'évolution de la recherche médicale. Ce groupe de mode de transmission de maladies est remplacé par un autre acronyme IST, qui signifie Infections Sexuellement Transmissibles. L'évolution que subit le terme se situe d'abord, au niveau de la recherche scientifique. Désormais, on parle plus de MST mais de IST. Cette relation de nécessité à donner une autre forme lexicale. Ensuite, le caractère motivé de « I », pour infection dans « IST », est par rapport à la découverte et l'évolution médicale, au lieu de ce qu'a été révélé auparavant. Pour les autres types de formation qui sont les plus fréquentes nous avons :

- dérivation propre (nom+ affixe) ;
- la confixation (confixe + confixe) ;
- la composition (nom+nom).

De ces différentes formes de combinaisons on peut obtenir un grand nombre de termes complexes et composés, qui entrent dans la construction de la langue médicale, par conséquent ils s'imposent et enrichissent le vocabulaire des praticiens du monde médical.

Enfin, en tant que langue de spécialité, la langue médicale résulte d'un besoin de création scientifique et d'une circulation des connaissances toujours en actualisation. D'emblée, le recours en science médicale à la langue grecque est d'une grande nécessité du fait que « les deux tiers environ des termes médicaux viennent du grec. Le vocabulaire savant, en général, est grec.<sup>1</sup> » Cette confirmation

---

<sup>1</sup> Gilles LANDRIVON, *Comprendre la terminologie médicale : méthode d'apprentissage du langage médical*, éd. Frison-Roche, Paris, 2000, p.4

appuie ce qui est, d'aujourd'hui, la langue médicale. Selon l'auteur, 60% des termes des dictionnaires médicaux de référence sont d'origine grecque. Dépassant les 80% lorsqu'on fait abstraction des éponymes et des acronymes ce qui donnera plus de clarté est de rigueur au discours scientifique et plus particulièrement en médecine.

Quant au médecin, s'il veut maîtriser quelques notions de base, appartenant à la langue médicale pour parler assidûment de syndromes et de maladies, il doit d'abord connaître le sens de chaque mot scientifique du domaine médical, puis en retenir l'orthographe pour, l'employer correctement, car il faut savoir aussi l'enchaîner dans un discours cohérent pour qu'il reflète la réalité de la situation, dont il est question; soit pour rendre compte d'un état clinique ou pour faire circuler le savoir scientifique. La transmission de la science est tributaire d'une richesse linguistique chez le professionnel en tant que locuteur monolingue ou bilingue.

Il est à signaler aussi, que l'effort qu'avait fourni le médecin durant ses études, en internat et/ou en formation de spécialité est considérablement important, vu le caractère spécifique et compliqué du terme médical : du fait qu'il est monosémique et précis car il exprime avec précision les différents signes ou symptômes que peut présenter un malade. Il est compliqué par ses caractéristiques morpho-syntaxiques ou sémantiques qui sont dans la composition du vocabulaire médical, et par conséquent le sens qu'il peut véhiculer.

### 3 L'approche fonctionnelle

#### 3.1 Objectif linguistique

Les limites constatées des méthodes audiovisuelles et la forte concentration sur la langue ont donné naissance à l'approche fonctionnelle, Comme le déclarent S.EURIN et LEGGE : « les

méthodes audiovisuelles cèdent le pas à l'approche fonctionnelle.<sup>1</sup> » Elle nécessite une focalisation sur certaines situations de communication pour pouvoir dégager comment le français, par exemple, langue de spécialité fonctionne au sein d'une communauté linguistique dans laquelle il est considéré comme langue étrangère.

En effet, cette approche fondée essentiellement sur le concept de compétence de communication est dite « communicative » ou « fonctionnelle ». Selon Besse & Galisson, elle « se présente volontiers comme un mouvement méthodologique qui épouserait les acquis les plus récents de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie sans chercher à les fossiliser dans des démarches impératives, dans une méthodologie totalitaire.<sup>2</sup> »

D'un point de vue de la didactique des langues, cette approche, dans une situation de FLE, peut être synonyme à d'autres concepts nouveaux : « approche communicative, notionnelle, analyse de discours, analyse des besoins, actes de paroles, opération cognitivo-discursive.<sup>3</sup> » Toutes ces appellations pourraient être considérées comme un renouveau linguistique, qui tend le plus souvent à centrer l'apprentissage de la langue française par rapport à l'apprenant et non pas par rapport à la langue, par crainte que chacune des méthodes ne peut convenir à tous les apprenants.

Il serait plus exact, dans notre cas, de caractériser l'approche fonctionnelle à un contenu linguistique en français langue d'expression scientifique réalisé par des locuteurs dont le français est une langue étrangère. En effet, l'accent sera mis, ici, sur l'information et la manière de faire fonctionner la langue pour la transmission des

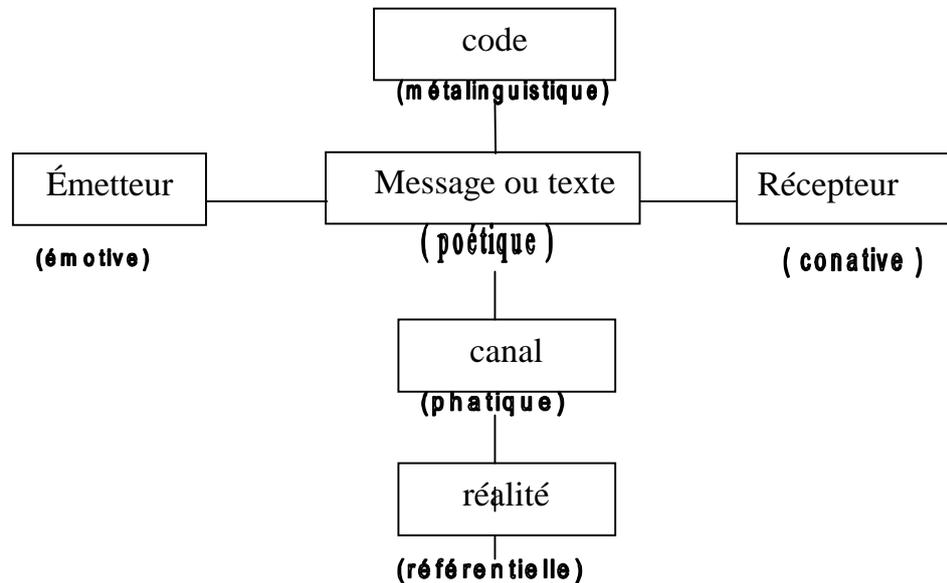
---

<sup>1</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, *op.cit.*, p.58

<sup>2</sup> Henri BESSE, Robert GALISSON, *Polémique en didactique. Du renouveau en question*, CLE International, Paris, 1983, p.32

<sup>3</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, *op.cit.*, p.58

connaissances ; concepts liés à la communication par le contenu communiqué, rappelant ainsi la fonction cognitive de Jakobson :



Les fonctions de la langue selon Jakobson (1963)

Il est à noter que, généralement les langues ont en commun de pouvoir jouer, dans les communautés de locuteurs, différentes fonctions. Ces principales fonctions sont les suivantes :

- la fonction référentielle;
- la fonction expressive ou émotive;
- la fonction conative;
- la fonction phatique;
- la fonction métalinguistique;
- la fonction poétique.

Cependant, en abordant la langue spécialisée, du point de vue de la communication, on observe que contrairement à langue commune, plusieurs fonctions établies par Jakobson n'y sont pas présentes, comme par exemple les fonctions conative, poétique et émotive. À cet égard, Cabré souligne que « la fonction principale des langues de spécialité est d'informer et d'échanger de l'information objective sur

un sujet spécialisé.<sup>1</sup> », de même, dans les situations spécialisées, on peut remarquer que certaines des fonctions établies par Jakobson peuvent n'être pas représentées. Elle déclare ainsi :

La fonction poétique, par exemple, n'est pas pertinente dans la communication professionnelle, ce qui ne veut pas dire pour autant que l'élégance de la langue ne puisse être élément important dans la construction d'un texte scientifique ou technique. Cependant il n'existe pas de situations où la fonction poétique est prioritaire ou exclusive, contrairement à certains genres littéraires<sup>2</sup>.

En partageant le même point de vue, Kocourek déclare que « C'est sans doute la fonction communicative qui a un rôle fondamental en langue de spécialité.<sup>3</sup> ». Il souligne, par ailleurs, que dans les langues spécialisées, la fonction cognitive ou référentielle est encore plus importante. Si d'un côté, il note que la fonction référentielle est la plus importante, il observe cependant que la langue spécialisée n'est pas complètement débarrassée des autres fonctions. Par exemple, selon lui, la fonction conative est évidente, lorsque l'auteur fait appel à l'attention du récepteur : pour lui prouver ou le convaincre, voire lui expliquer un principe ou un fonctionnement. Kocourek ajoute également qu'il serait inexact de dire que les langues spécialisées n'ont pas d'esthétique au sens large, donc qu'elles n'ont pas de fonction poétique.

Ce serait négliger le fait qu'il existe en techniques et en sciences un certain idéal linguistique, par exemple, la précision du contenu, la concision de la forme, l'élégance et la systémicité de la terminologie employée, la réduction de la synonymie et de l'ambiguïté, en bref toutes les propriétés

---

<sup>1</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.138.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.224

<sup>3</sup> Rostislav KOCOUREK, *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd. augm., Wiesbaden, O. Brandstetter, 1991, p.19.

idéales liées à l'intellectualité et à la particularité de cette langue.<sup>1</sup>

Conjointement, en adoptant la même démarche que Kocourek, à propos des fonctions de la langue, Cabré déclare : « dans les domaines des sciences (théoriques et expérimentales) et des techniques (à l'exception de la production et de la consommation), la majorité des communications sont de nature référentielle [...] »<sup>2</sup> L'information s'avère essentielle puisque le discours spécialisé, écrit ou oral, véhicule un contenu de connaissances acquises par des experts.

Ainsi, aujourd'hui et généralement, l'investigation en analyse de la langue de spécialité, dans un contexte de communication de spécialité, doit tenir en compte des conditions pragmatiques, linguistiques et fonctionnelles de la situation de communication. Selon S. Eurin et M. Henaou:

Les situations de communications qui induisent la production de discours spécifique révèlent elles aussi des irrégularités récurrentes. L'analyse des productions orale et écrite dans différentes situations de communication spécialisée de plusieurs domaines scientifique permet de révéler la répétition d'opérations discursives et d'opérations cognitives c'est-à-dire des opérations intellectuelles communes à la plupart des processus de construction et d'exposition de savoir.<sup>3</sup>

Cependant, il apparaît clairement que le type de discipline conditionne les objectifs et finalités des études. Nous en déduisons que l'analyse des productions orales, principalement dans des situations scientifico-professionnelles permet de délimiter des usages diversifiés du français comme langue de spécialité. L'approche fonctionnelle qui est centrée sur l'aspect linguistique de la langue permet d'une part,

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.20

<sup>2</sup> Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p.138.

<sup>3</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, *op.cit.*, p.64

comme le signalent S. Eurin et M. Heno de « rendre compte de l'organisation de certains discours » ou de comprendre la structuration des échanges, ce qui expliquerait d'ailleurs l'emploi du concept d'opérations discursives<sup>1</sup>. D'autre part, l'emploi du français langue de communication scientifique permet de cerner l'objet d'étude, en l'occurrence, le français fonctionnel sous un aspect communicatif qui permet aussi de relever une fonction fondamentale ; celle de la de transmission de l'information; fonction prioritaire que les différentes langues de spécialité véhiculent. A ce sujet, Beaugrande déclare « [...] il faut reconnaître que l'aspect capital des langues de spécialité est leur potentiel communicatif, que l'on peut décrire que de manière détournée et incomplète.<sup>2</sup> » Il serait amener à dire que l'emploi de la langue de spécialité est inhérent au même temps au français langue de spécialité, et qui dans un contexte de français langue étrangère, rempli une fonction de communication scientifique. Puisqu'il est utilisé dans des situations précises.

Nous abordons, dans l'analyse linguistique, comment le français scientifique, en tant que objet fonctionnel est investi et/ou réalisé dans une situation de communication exolingue ; en milieu hospitalier. On cible alors des discours propres à un sous-domaine de la médecine: l'endocrinologie. Cela revient à dire que l'on se penche sur la langue en usage au sein d'une communauté linguistique utilisant le français scientifique parlé comme outil de communication professionnelle.

### 3.1 Le français fonctionnel et la langue de spécialité

Plusieurs définitions ou emplois peuvent être attribués au français fonctionnel. Une acception assez répandue et spécifique au français langue étrangère pourrait s'imposer dans la mesure où la

---

<sup>1</sup> Jean-claude BEACCO et Mireille DAROT, *Analyses de discours : lecture et expression*, Hachette/Larousse, Paris, 1984, p.169.

<sup>2</sup> Robert BEAUGRANDE cité et traduit par Maria Teresa CABRE, *op. cit.*, p121

définition reste inhérente au français scientifique et/ou technique destiné à des « publics “non-spécialistes“ en français, parlant déjà le français.<sup>1</sup> » Nous espérons qu'elle rapporte du sens quant à notre préoccupation méthodologique.

L'appellation « français fonctionnel », selon R. Galisson, renvoie à un public d'adultes spécialisés.

Seraient concernés par le français fonctionnel tous ceux qui n'ont pas pour objectif la langue usuelle, leurs besoins n'étant pas d'ordre culturel ( au sens restreint du terme) ou touristique, leur intention n'étant pas non plus de destiner à enseigner le français. Tel est l'usage le plus fréquent de la formule français fonctionnel, employée dans un sens proche de « français scientifique et technique.<sup>2</sup>

Cette définition laisse entendre qu'il s'agit de personnes utilisant le français dans des situations précises. Par conséquent, leurs productions langagières seront réduites à des réalisations linguistiques « pauvres » ne permettant pas de déterminer le degré réel de connaissance du « français fonctionnel », mais plutôt leur non-connaissance du français.

Sous cette acception très générale du français fonctionnel se trouvent notamment des réalisations diverses, beaucoup de concepts nouveaux ; plusieurs approches, plusieurs principes :

- Approche communicative,
- Des principes de l'approche notionnelle-fonctionnelle : organisation en savoir-faire (ex. savoir verbaliser des représentations graphiques, décrire, comparer des fluctuations de prix, etc.

---

<sup>1</sup> Jean-Marc MANGIANTE , Chantal PARPETTE C, *le français sur objectif spécifique*, de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette FLE coll. F, 2004, p.160

<sup>2</sup> Robert GALISSON (dir.), *lignes de force du renouveau actuel en D.L.E. : remembrement de la pensée méthodologique*, Nathan, coll. CLE international, Paris, 1983, p.118

- Approche discursive : types de discours : économique, juridique, médical, etc. pouvoir comprendre ou produire,
- Analyse de discours, repérage des caractéristiques lexicales et syntaxiques (fréquence du lexique spécialisé et de structures linguistiques privilégiées, etc.), repérages des modes de “fonctionnements discursifs<sup>1</sup>” les plus utilisés. Analyse de ces discours en relation avec les tâches professionnelle
- Opérations cognitivo-discursives : l'approche de bases cognitives du langage médical implique à la fois une analyse du discours médical et une analyse du lexique.
- Actes de parole : analyser les échanges langagiers susceptibles de se produire dans une situation. « Les analyses en actes de parole ont surtout été utilisées pour décrire l'oral.<sup>2</sup> »

### 3.3 La communication scientifique

A des fins d'information, de formation et de transmission du savoir scientifique, la communication scientifique peut se présenter sous plusieurs formes (orale ou écrite). Elle peut être définie comme un « échange d'information entre scientifiques.<sup>3</sup> » ayant des intérêts communs ou appartenant à la même discipline. Cela permet de distinguer, selon S. Eurin et M. Henaou, les autres types de communication fréquents dans la communication scientifique<sup>4</sup>, qui sont au nombre de sept :

- le discours spécialisé,
- le discours de semi-vulgarisation,
- le discours de vulgarisation,

---

<sup>1</sup> Sophie MOIRAND. *loc., cit.*

<sup>2</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, *op.cit.*, p.64

<sup>3</sup> Bernard POCHE, *méthodologie documentaire : Comment accéder à la littérature, scientifique à l'heure d'Internet ?* De Boeck, 2003, p.16

<sup>4</sup> A.M.LOFFLER-LAURIAN cité par S. EURIN BALMET et M. HENAO DE LEGGE, *op. cit.*, p. 95.

- le discours de la publicité,
- le discours scientifique pédagogique,
- le discours scientifique officiel, la thèse et le mémoire.<sup>1</sup>

En effet, la communication scientifique est un processus de réception, d'interprétation et transformation de message. Parfois, les réseaux scientifiques d'émetteurs fonctionnant en parallèle s'entrecroisent et les récepteurs, à leur tour, se transforment en nouveaux émetteurs, tout en reformulant les messages en fonction de leurs objectifs de communication. Ainsi le va-et-vient qui se produit entre scientifiques, principalement du même domaine, tend à rendre la situation de communication plus complexe. Cette complexité de la communication scientifique est inhérente au processus même de la science et aux différents allocutaires qui participent à un domaine scientifique ou à une activité. Il arrive parfois qu'un scientifique ou plus exactement un chercheur-scientifique invente, par besoin scientifique ou technique, de nouveaux termes qui ne sont même pas dans le dictionnaire.

Les sciences et les techniques imposent à ceux qui oeuvrent sur le front avancé de leur progression, une évolution continue de la langue, une création terminologique constante, une capacité d'expression sans cesse renouvelée, bref une activité coûteuse en temps et en efforts que seuls le nombre et la qualité des publications et de leurs lecteurs justifient.<sup>2</sup>

Il est à signaler aussi, que la plupart de ces formes communicatives se transforment souvent en écrits scientifiques comme, par exemple, les rapports de conférences qui sont publiés sous formes d'actes de congrès ou de colloques dans des livres ou journaux scientifiques.

---

<sup>1</sup> S. EURIN BALMET & M. HENAO DE LEGGE. *Op. Cit.*, p.95

<sup>2</sup> Académie des sciences, *Les publications scientifiques et techniques en langue française*, Rapport No 43, Editions TEC & DOC. , Paris, 1998, p.7

### 3.3.1 La communication scientifique orale

Communiquer se présente, dans ce cas, comme une action de transmission d'informations ou de connaissances entre interlocuteurs. C'est le cas, par exemple, d'une communication verbale lors d'une conférence, d'un symposium, ou d'un échange entre scientifiques. Chacun des interlocuteurs donne des informations sur un sujet d'ordre sociologique, scientifique ou technique. Dans ce genre de situation, la communication s'énonce souvent sous une forme orale, même si elle se présente a priori sous une forme écrite.

En effet, la communication scientifique orale se réalise entre scientifiques. Elle est verbale est basée sur la linguistique, c'est-à-dire l'usage de la langue parlée, principalement quand les interlocuteurs entrent en interaction. Elle est souvent qualifiée de « verbale ». La communication non verbale est enracinée dans l'ensemble des gestes qui remplacent, dans certaines situations de communication, le signe verbal. Le cas de la communication en face à face, le discours oral, dans sa production, fonctionne accompagné de gestes et de mimiques qui font partie intégrante de la communication orale.

### 3.3.2 La communication expert–experts : le registres de Pearson

Pearson distingue des niveaux de spécialisation<sup>1</sup> en fonction des participants à la communication spécialisée :

- 1) communication Expert–experts;
- 2) communication Expert – initiés;
- 3) communication Semi-expert – non-initiés;
- 4) communication enseignant – apprenants.

Nous allons isoler, pour la commodité de notre étude, la communication Expert-experts.

---

<sup>1</sup> Jennifer PEARSON, *Terms in Context*, Amsterdam /Philadelphia, John Benjamin, 1998, p.p36-38.

La communication expert–experts utilise souvent un vocabulaire hautement spécialisé. On présume que les locuteurs partagent tous deux une langue de spécialité commune et que, lorsque certains mots ou expressions sont employés, chacun en comprend le sens. Cette langue diffère de la langue générale, car des sens spécifiques ont été attribués aux termes utilisés et définis antérieurement à l’acte de communication par une autorité externe (un organisme de normalisation, un dictionnaire spécialisé ou, encore, ce qui est généralement perçu comme tel dans le domaine). Les locuteurs s’entendent pour comprendre et utiliser la terminologie telle qu’elle a été définie à l’origine.

### 3.3.3 La communication exolingue / endolingue

Dans le cadre des travaux sur les divers situations de communication en langue non maternelle, Porquier qui est à l’origine de l’expression « communication exolingue<sup>1</sup> », définit ce type d’interaction, dans un premier temps, « celle qui s’établit entre individus ne disposant pas d’une L1 commune<sup>2</sup>. » Compte tenu de l’intérêt que plusieurs autres chercheurs ont porté à cette expression, Porquier apporte, quelques années plus tard, un nouvel éclairage à la problématique de la communication exolingue à travers une définition plus détaillée et précise.

En effet, lors d’un colloque organisé à l’Université de Neuchâtel, en 1982, Porquier définit la communication exolingue comme « celle qui s’établit par le langage, par des moyens autres qu’une langue maternelle éventuellement commune aux participants.<sup>3</sup> » Il expose les caractéristiques de ce type de communication.

---

<sup>1</sup> Rémy PORQUIER, stratégie de communication en langue non- maternelle, Travaux du Centre de recherche sémiologiques, cahier 33 Neuchâtel, Université Neuchâtel, 1979, pp.33-52.

<sup>2</sup> Id., « communication exolingue et apprentissage des langues », ENCRAGES, n° spécial, Acquisition d’une langue étrangère III, P.U.P-VIII, CLA, Neuchâtel, 1984, pp.17-47

<sup>3</sup> *Ibid.*

#### 4. Mise au point terminologique : notion de « disfluence »

Communément, on appelle disfluences des « phénomènes dits d'hésitation<sup>1</sup> », à savoir hésitations, réparation, travail de formulation, recherche dans la mémoire, malaise, effets de style, marques facilitant le droit à la parole, répétitions, autocorrection, inachèvements, ruptures de construction, etc. elles représentent des unités qui sont propres à l'oral.

Sophie Moirand définit la « disfluence » en tant que « signes d'insécurité au travail, d'insécurité face à l'expert ou d'insécurité de l'expert.<sup>2</sup> » C'est une situation particulière, où la communication se déroule dans une langue cible autre que la langue maternelle. Elle est, généralement observée chez des locuteurs utilisant une langue étrangère pour communiquer entre-eux dans un domaine scientifique ou technique.

Pour Blanche-Benveniste et *al.*, il s'agit d'une accumulation d'éléments qui « brisent le déroulement syntagmatique<sup>3</sup> » sans rien ajouter à la sémantique de l'énoncé.

Les difficultés résident, d'une part, dans une connaissance insuffisante de la langue cible, d'autre part les locuteurs ne disposent pas les mêmes connaissances. Une sorte d'asymétrie s'établit au niveau des connaissances, d'où le risque de disfluences devient très important entraînant souvent une incompréhension et des ambiguïtés linguistiques particulièrement pendant les interactions.

Enfin, du moment que les disfluences représentent des unités qui sont propres à l'oral, notre étude descriptive portera aussi sur l'étude

---

<sup>1</sup> CANDE et *al.* 2005, Candé M., *Introduction : présentation de la problématique en linguistique, en acoustique, en traitement automatique des langues*. Journée ATALA « Hésitations, disfluences, répétitions, faux départs : quel ordre dans le désordre ? » [en ligne]. Paris, 2 avril 2005, [http://www.atala.org/article.php3?id\\_article=31](http://www.atala.org/article.php3?id_article=31)

<sup>2</sup> Sophie MOIRAND, *loc. cit.*, 1993

<sup>3</sup> Blanche-Benveniste et *al.* *Le Français parlé. Études grammaticales*. CNRS éditions, 1990,

de certaines disfluences qui surviennent lors des interactions en situation exolingue. Il s'avère donc évident, pour des besoins d'analyse, qu'on ne peut pas écarter le fait que, lorsqu'ils communiquent en français, les praticiens s'appuient sur des ressources linguistiques dominées essentiellement par un vocabulaire scientifique et/ou technique, notamment en langue maternelle, dans le but de surmonter leurs difficultés.

## CHAPITRE III

---

# METHODOLOGIE ET ANALYSE DES INTERACTIONS EXOLINGUES

## 1. Méthodologie

### 1.1 La linguistique de corpus

L'objet de la recherche étant l'analyse des productions langagières pour établir des corrélations entre formes discursives et les aspects particuliers dans la production langagière en situation exolingue, une seule méthodologie s'est imposée à nous, celle dite de la linguistique de corpus.

Selon Claire Blanche-Benveniste qui, en paraphrasant ses propos et en reprenant l'essentiel, les corpus consacrés tout particulièrement à la langue parlée sont les mieux pour faire voir ce qui est central et typique dans une langue. D'ailleurs, pour appuyer cette orientation Blanche-Benveniste rappelle une citation de J. Sinclair mettant en avant les limites et les faiblesses de l'approche hypothético-déductive, que nous jugeons utile de reproduire ici : «Quand on invente des exemples, on confond souvent l'exemple et l'explication, l'exemple étant construit précisément pour justifier et clarifier l'explication. On ne peut pas inventer ce qu'est l'usage; on peut seulement l'enregistrer.<sup>125</sup>»

Cette dernière formule nous dicte précisément la technique à adopter pour notre étude. La seule possibilité, pour dégager les usages langagiers en question, consiste à enregistrer ce que produisent les locuteurs d'une communauté linguistique, en l'occurrence les praticiens de la santé, au sein d'événements de communication scientifique et professionnelle.

La constitution d'un corpus de ce type serait la technique la mieux adaptée pour l'étude des réalisations langagières en français,

---

<sup>125</sup> BLANCHE-BENVENISTE, C. « De l'utilité du corpus linguistique », in CORPUS de leur constitution à leur exploitation, Revue Française de Linguistique Appliquée, Vol. 1-2, déc. 1996, pp. 25-42.

dans une communauté caractérisée par la diversité linguistique, comme c'est précisément le cas en Algérie.

### 1.2 Le choix d'une spécialité médicale : la diabétologie

Une des raisons qui nous a poussée à choisir une spécialité médicale, en particulier la diabétologie, est d'abord le degré de spécialisation, qui a trait à un vocabulaire médical nettement spécifique d'où le recours à une langue scientifique (dans notre cas c'est la langue française). La seconde raison est que langue scientifique peut, selon nos convictions, rendre la production langagière en langue étrangère une tâche complexe pour le praticien non-spécialiste de la langue française. D'ailleurs comme tout monde le sait, la composition du vocabulaire médical est en majorité faite de racines grecques et latines dont les unités terminologiques formées par confixation ont une fonction sémantique très importante. Le caractère stable et univoque des termes médicaux pourrait éventuellement entraver l'objet de la communication, qui va de pair avec une obscurité sémantique. Les médecins eux-mêmes pourraient se perdre.

L'analyse du corpus nous permettra, même sans qu'elle soit exhaustive, de constater quels sont les types de problèmes lexicaux et sémantiques que peuvent rencontrer les praticiens pendant la conversation en milieu de travail, ensuite de fixer les limites dans lesquelles entrent les catégories traitées et leurs modes de fonctionnement.

### 1.3 Contexte de l'analyse

Nous utilisons des corpus oraux recueillis auprès des spécialistes, en situation de communication scientifique orale (dans le domaine de la diabétologie). Ils s'avèrent plus difficiles à organiser et à collecter, en particulier pendant la communication en situation exolingue, où plusieurs langues pourraient co-existées.

L'étude concerne une analyse linguistique des productions langagières réalisées dans le centre hospitalo-universitaire de Constantine. Les interactions étudiées sont issues de plusieurs échanges oraux entre experts au travail.

Nous nous concentrerons sur une situation particulière : celle où le médecin expert, un professeur en diabétologie, entre en interaction avec des médecins diabétologues qui pratiquaient déjà la profession. La particularité concernant les locuteurs fait, que ces médecins ont déjà exercé dans des services de diabétologies dans différents hôpitaux de l'est du pays. Ils ont une expérience en diabétologie qui dépasse en moyenne les huit ans, de plus leur pratique en médecine générale. Ils se trouvent actuellement dans une formation de perfectionnement en diabétologie. L'interaction verbale est également marquée, d'une part, par le partage de la même langue médicale appartenant à la même sous-spécialité de la médecine -en l'occurrence la diabétologie- D'autre part, les participants à la conversation se trouvent dans une situation de communication exolingue où chacun se voit également obliger d'utiliser le français en tant que langue scientifique.

À cette situation pourraient correspondre différentes anomalies ou erreurs linguistiques relatives à la maîtrise inégale de la langue scientifique. Il pourrait aussi générer des moments critiques à la communication, surtout la manière dont les interlocuteurs y font face en adoptant des solutions (stratégies) pour pouvoir communiquer en langue française.

Enfin, notre analyse portera essentiellement sur les modes de gestion de l'interaction par les participants tout en faisant recours, respectivement, aux deux langues en présence (l'arabe dialectal et le français langue étrangère).l'arabe standard n'est utilisé que rarement.

## 2. L'enregistrement des données

L'enregistrement des communications, en situation réelle de travail, est une étape importante et indispensable pour notre étude, du fait que nous travaillons sur des productions langagières authentiques dans un domaine scientifique. Cependant, les enregistrements effectués sur divers sites (C.H.U Constantine, C.H.U Oran, colloque Batna) traitent le même thème, le diabète type2. Les interactions sont enregistrées sur un dictaphone audio numérique en format MP3, capable d'enregistrer en mode stéréo, ce qui nous a permis d'avoir quelques enregistrements pertinents en qualité de son. Elles sont par la suite transférées sur micro-ordinateur pour écoute et transcription. Ce dernier a servi comme support pour sauvegarder les enregistrements obtenus du fait que la capacité de stockage du dictaphone, ne dépassant pas les 60Mbits, ne permet pas de stocker tous les enregistrements collectés car elle en mode HS (Super Qualité). Chaque séquence d'enregistrement, quelque soit sa durée<sup>126</sup>, est téléchargée sur le micro-ordinateur.

Une première écoute de chaque séquence a été cependant nécessaire, afin de sélectionner les communications pertinentes : essentiellement, là où nous avons remarqué que les interlocuteurs adoptent certaines stratégies linguistiques pour faire avancer la conversation professionnelle pour atteindre leurs objectifs.

Faute de ne pas pouvoir faire nous même les enregistrements, par éthique médicale d'une part, et pour ne pas sortir du cadre naturelle et authentique de l'interaction orale entre les praticiens d'autre part, nous avons sollicité l'aide d'un médecin pour procéder aux enregistrements des interactions.

---

<sup>126</sup> Nous tenons à signaler que les enregistrements recueillis ont une durée de temps variée allant de 1 minute et 45 seconde jusqu'à 1 heure et 3 minutes.

## 2.1 Transcription des données

Une fois le matériau verbal enregistré et transféré sur le micro-ordinateur. La transcription des données était pour nous certainement la plus difficile et nous a pris plus de temps. Comme le fait remarquer C. Kerbrat-Orecchioni « si la démarche paraît simple dans son principe, elle est laborieuse et fastidieuse dans son application : il est surtout plus simple de se contenter de données artificielles et fabriquées.<sup>127</sup> » Dans le même sens, B. Habert *et al.*, expliquent : « les corpus d'oral transcrit sont encore rares : la transcription proprement dite, les choix qu'elle entraîne, les coûts qu'elle suppose freinent leur développement, même si celui-ci semble s'accélérer ces dernières années.<sup>128</sup> ».

Afin de minimiser la pluralité des interprétations<sup>129</sup>, nous avons adopté une transcription qui ne tient compte que de quelques critères élaborés par les différents groupes français de recherches (GARS, DELIC, PFC).

Notre objectif est d'aboutir à une transcription qui soit en relation avec les quelques aspects linguistiques et fonctionnels qui vont dans le sens de notre étude. Nous n'avons pas besoin des mêmes éléments dans tous les passages du corpus des différentes interactions, le plus souvent se sont des irrégularités de fonctionnement de la langue, ainsi que des phénomènes produits lors des interactions qui orientent l'analyse vers un tel ou tel point, notamment la description

<sup>127</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation*, Armand Colin, Paris, 1999, p.52

<sup>128</sup> B. HABERT *et al.* *Les linguistiques de corpus*, Armand Colin, Paris, 1997, p. 13

<sup>129</sup> Véronique TRAVERSO, le précise "de nombreux effets d'oral: structures syntaxiques, orthographe rendant compte des chutes de sons dans la chaîne parlée, marqueurs et ponctuels („ben”, „alors”, „enfin”). Mais comme de nombreuses études l'ont montré, cet effet ne provient pas de la notation effective de phénomènes oraux authentiques. On observera ainsi l'emploi des verbes introducteurs du discours direct („dire” et „crier”) qui relève davantage de l'écrit que l'oral (populaire de surcroît, comme celui proposé ici), lequel montre une nette préférence pour „dire” et „faire,, ”in *L'analyse des conversations*, Nathan, 1999, p.104

des structures morphosyntaxiques et lexicales en français langue scientifique.

Le maître mot est donc, l'adaptation de la transcription en fonction des objectifs que nous avons jugé pertinents par rapport aux particularités de la situation de communication (situation exolingue en langue de spécialité), comme le confirme V. Traverso « il vaut mieux donc aborder la confection de la transcription muni de la devise "il est impossible, mais aussi inutile de tout noter" ». <sup>130</sup> » Incontestablement, la transcription devient impossible parce que le locuteur peut utiliser plusieurs canaux pour s'exprimer d'où l'impossibilité de faire une transcription de tout ce qui est linguistique et non linguistique.

## 2.2 Conventions de transcription

Compte tenu de la nature de l'analyse envisagée et dans l'optique de faciliter le traitement des données recueillies, nous nous sommes inspirés, suivant la tradition de Blanche-Benveniste et Jeanjean d'une convention de transcription <sup>131</sup>, pour notre transcription de l'oral, qui ne contiennent aucune ponctuation. Ces auteurs ont clairement montré que la ponctuation de l'écrit était parfaitement inadéquate à la transcription de l'oral. Par contre, sont notés avec soin les pauses, les répétitions, les amorces (mots inachevés) et les *eah* d'hésitation.

### 2.2.1 Notation des signes de transcription

Comme il a été convenu, notre travail ne consiste pas à faire relever des indications d'intonation, de débit, ou d'accentuation pour la raison qu'ils ne font pas partie de nos objectifs. De même pour les liaisons elles ne sont pas indiquées. Par contre, la notation des pauses

---

<sup>130</sup> Ibid., p.23

<sup>131</sup> C. Blanche-Benveniste & C. Jeanjean, *Le français parlé*, Didier Erudition, Paris, 1987, p.121

et des interruptions est mise en perspective dans le but d'identifier les pauses courtes, d'ordre syntaxique dont la durée ne dépassant pas une ou deux secondes. Quant aux pauses longues, celles-ci nous intéressent le plus pour marquer certaines difficultés de production.

### 2.2.2 Les signes

(+)	pause courte
(+ +)	pause longue
« »	les guillemets pour indiquer les mots étrangers traduits au français. Généralement le changement de code se fait en arabe dialectal / français.
[ ]	les deux crochets pour indiquer les énoncés en arabe dialectal
-	les amorces des mots inachevés, exemple; endo- pour “ endocrinologie“
(Bruit)	bruit
(...)	énoncé entrecoupé

### 2.3 Difficultés liées à la transcription

Comme il a été attendu, nous avons rencontré des difficultés pendant la transcription qui sont liées, d'un coté à l'oralité des données, de l'autre le changement de code entre langue française et arabe dialectal. A cet effet, la transcription des données orales a nécessité, de notre part, une forte capacité d'écoute et de concentration pour discerner, et ensuite comprendre les phrases inachevées, incomplètes, entrecoupées ou chevauchées, etc.

Nous tenons aussi à signaler que le problème majeur rencontré pendant la transcription des données, c'est l'arabe dialectal qui est, d'un coté exclusivement oral et ne possède pas une grammaire normalisée et unifiée, de l'autre, il est truffé de mots empruntés à la langue française et/ou d'interférence linguistiques. Cette situation de

« code-mixing » nous l'avons jugé, pour reprendre une expression de Mondada, « chaotique et dense d'anacoluthes<sup>132</sup> ». En transcrivant les données, on a eu du mal à traduire certains passages de l'arabe dialectal vers la langue française. La complexité de cette situation s'avère encore une fois un des grands obstacles rencontrés lors de la transcription.

En revanche, la particularité de notre corpus réside dans le fait qu'il s'agit de données issues d'un domaine scientifique. C'est un corpus spécialisé. Or, parmi les difficultés dont nous nous sommes heurtés pour reconstruire certains énoncés, c'est notre méconnaissance de la terminologie spécialisée présente en grande fréquence dans tout le corpus, ce qui nous a obligé à recourir à un expert -médecin spécialiste- pour pallier, entre autres, les problèmes en lien avec le vocabulaire scientifique.

Enfin, nous admettons fortement que le travail sur les données orales pose a priori deux types de difficultés que sont l'écoute et la transcription.

Comme le signalent C. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean: « avec l'écoute, on rencontre tous les pièges de la perception ; écouter est une opération complexe, et toutes les observations montrent à quel point "nous écoutons mal" : nous sommes prêts à "entendre" ce que nous croyons plausible ; un transcripteur doit être averti de ces pièges<sup>133</sup> ».

En tenant compte de toutes ces difficultés, notre corpus a nécessité plus de 160 heures de transcription. Ce temps est doublé si l'on tient compte du temps passé à la vérification et la réécoute des

---

<sup>132</sup> Lorenza MONDADA, "Planification des énoncés et séquences interactionnelles", *Actes du Colloque BENEFRI-Strasbourg, "Problèmes de sémantique et de relations entre micro-et macro-syntaxe"*, Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA, 5, p-p.319-342. 1995

<sup>133</sup> BLANCHE-BENVENISTE Claire & JEANJEAN Colette, *Le français parlé*, Didier Erudition, Paris, 1987, p.6.

enregistrements pour d'éventuelles corrections de la transcription des différentes interactions. Il est donc essentiel de rappeler que l'étape de recueil de données et leur transcription est un travail considérable.

### 3 Méthodologie de l'analyse

#### 3.1 démarche

Le but d'étudier l'impact du français scientifique sur le français langue générale, essentiellement en situation exolingue, a conditionné la constitution du corpus d'étude. Nous empruntons, à cet effet A. Condamines que « la constitution du corpus n'est pas indépendante de l'étude que l'on va mener et la réflexion sur les critères à mettre en oeuvre doit être très élaborée<sup>134</sup>. »

La démarche que nous avons adoptée pour l'étude des productions langagières et l'élaboration des irrégularités linguistiques a consisté en un va-et-vient entre, d'une part les données du corpus et les connaissances introspectives, que nous pensons adéquates à ce type de corpus (oral) et d'autre part, une linguistique de la langue : connaissance des règles et fonctionnement de la langue.

Pour étudier certains comportements langagiers dans les domaines de spécialité, l'étude linguistique doit se baser sur des corpus spécialisés. L'observation de la langue dans différentes situations de communication permettra de pointer différents aspects de l'activité langagière. Or, constituer un corpus en langue scientifique parlée s'avère un long travail qui débute par le choix de communauté discursive en question, continue avec l'observation et l'enregistrement des données en situation d'interaction et se poursuit avec la transcription de ces données et enfin avec leur analyse. Ainsi, le corpus constitué devrait permettre d'atteindre les activités langagières

---

<sup>134</sup> Anne CONDAMINES, Sémantique et corpus spécialisés : constitution de bases de connaissances terminologiques, Habilitation à Diriger les Recherches en Sciences du Langage, Université de Toulouse-Le Mirail. 2003, p.32.  
URL: <http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/index.jsp?perso=acondami&sub>

des locuteurs, dans leur construction et leur émergence, dans des situations de communication réelles et authentique.

Dans ce chapitre, nous présenterons une description des productions orales en situation exolingue professionnelle, pendant la consultation médicale dans un service d'endocrinologie. Nous procédons à une analyse des interactions. On ne retiendra ici que les quelques aspects les plus pertinents pour notre étude.

### 3.2 Le corpus

Dans la section analyse, Les corpus mentionnés dans les encadrés sont des corpus oraux. Ils sont composés, comme le déclare Condamines d'une « collection de textes (éventuellement un seul texte) constitué à partir de critères linguistiques ou extra-linguistiques pour évaluer une hypothèse linguistique ou répondre à un besoin applicatif.<sup>135</sup> » Nous allons donc, à partir de quelques usages de la langue, observer dans le corpus pour aller vers la délimitation de sens et de différentes manières de fonctionnements linguistiques.

Notre corpus est un diagnostique d'une patiente atteinte d'un diabète de type II. Le médecin présente les symptômes cliniques ou thérapeutiques de la malade. Ce corpus se traduit donc comme une sorte d'écrit oralisé, du fait qu'il pourrait être écrit avant d'être présenté au médecin professeur. Le désavantage du corpus est qu'il est souvent un bloc insécable dans lequel les éléments phares ne ressortent pas immédiatement pour analyser les faits de langue récurrents à la situation.

### 3.3 Corpus exolingue / endolingue

La particularité de cette situation d'interaction entre praticiens a impliqué une situation de co-présence de langues. Les productions

---

<sup>135</sup> A. CONDAMINES, *op.cit.*, p. 32.

langagières produites sont, en fait, caractérisées par la prédominance de la langue française sur l'arabe dialectal, encore moins l'arabe standard. L'authenticité des données récoltées nous a permis de distinguer quantitativement l'emploi du français langue scientifique, ce qui va de pair, d'un côté, avec nos hypothèses préétablies, de l'autre, elles confirment ; en s'appuyant sur les réalisations langagières enregistrées, la situation exolingue à laquelle sont soumis les locuteurs, grâce à l'inévitable emploi du français scientifique. La situation endolingue ici est confirmée lors de la sélection du corpus, sauf que les interlocuteurs utilisent beaucoup moins simultanément l'arabe dialectal. Certes, ils partagent tous la même langue maternelle, cela se remarque essentiellement pendant la gestion de l'échange, mais son emploi est de moindre fréquence.

Il est ainsi possible de cerner notre problématique en se basant sur notre corpus oral et authentique en français scientifique réalisé dans un lieu de travail (C.H.U) C'est à partir des données du corpus que nous réalisons notre analyse.

#### 4. L'analyse linguistique des interactions exolingues

##### 4.1 Les marqueurs spécifiques

Notre objet d'étude consiste à rechercher des marqueurs<sup>136</sup> de discours « mots » ou « expressions » dans le corpus. Ce corpus réuni en langue scientifique orale peut servir à l'étude de la langue et permet de comprendre comment les locuteurs la manient et la détournent, ensuite essayer de déterminer les raisons de leurs présences en certains lieux. Les « marqueurs linguistiques » ou « marqueurs discursifs »<sup>137</sup> que nous prendrons pour champs d'étude. Nous avons supposé, après avoir introspecter le corpus en notre disposition que les

---

<sup>136</sup> On entend par marqueurs de discours ce qui est de ressort de la structuration de l'oral, à savoir les frontières d'unités, les prise de parole, etc.les marqueurs de discours peuvent être des conjonctions, des adverbes interjections, pronoms voire des phrases verbales entre autres.

<sup>137</sup> Selon l'appellation de S. EURIN et B.DE LEGGE p102

marqueurs de discours utilisés par les praticiens (médecins) diabétologie, en français parlé, peuvent avoir plusieurs fonctions. En effet, ils n'ont pas le même statut de disflue que les pauses ou les hésitations; par exemple, mais peuvent jouer un rôle lexicosémantique important dans la mesure où ils représentent une fréquence remarquable

#### 4.1.1 Marqueurs lexicaux

Nous faisons des distinctions parmi les marqueurs lexicaux. Elles sont motivées par nos observations préliminaires lors de la transcription du corpus. Le repérage des unités lexicales nous permet de mettre en évidence les formes linguistiques du type :

a- la conjonction **donc** : connecteur ou coordination, sinon?

Le corpus oral dans la page suivante est recueilli au C.H.U. de Constantine, le 06 février 2008. Service diabétologie.

MS : **donc** la patiente X **donc** Monsieur admise chez nous pour une prise en charge d'une nécrose digitale **donc** le début de la symptomatologie remonte à un mois auparavant marquée **donc** par l'installation d'une macrocyanose avec douleur des extrémités suite à laquelle la patiente a consulté en ambulatoire **donc** où elle a été mise sous vasodilatation

MS : Antécédents familiaux (+) rien à signaler (+ +) pour l'examen clinique c'est une patiente en état clinique moyen **donc** apyrétique **donc** eupnéique en bonne coloration cutaneo-muqueuse **donc** pas de syndrome hémorragique **donc** l'examen du membre (+ +) on a **donc** euh (+) il y a une nécrose digitale au niveau de la (...)

**Note.** (PR renvoi au professeur, MS aux médecins spécialistes.)

La fonction de la conjonction « donc » apparaît à l'intérieur de l'énoncé en tant que marqueur linguistique.

Elle est employée pour joindre ou mettre en rapport, soit deux propositions, soit deux mots de même fonction. Elle peut indiquer

aussi une idée de conséquences entre deux éléments de même nature et de même fonction.

L'analyse de la conjonction « donc » doit mettre en évidence sa fonction et sa nature.

A présent, dans notre extrait, la fréquence de donc est élevée à l'oral, au point qu'on ne peut simplement se contenter d'y voir un détail négligeable. Mais il ne nous convient pas de faire ici une analyse en terme de conjonction de coordination du fait de son emploi qui peut être considérée comme :

∅ des ajouts d'informations : le locuteur précise.

C'est une patiente en état clinique moyen **donc** apyrétique **donc** eupnéique en bonne coloration cutanio-muqueuse

∅ rattrapages de production : le locuteur répare, par l'emploi de donc, une difficulté de construction de phrases grammaticales. Il fait alors recours au marqueur lexical donc pour relancer la production.

L'examen du membre (++) on a **donc** euh il y a une nécrose digitale au niveau de la main droite et gauche niveau du pied gauche trois orteils atteints

∅ des conclusions : le locuteur résume.

**donc** pas de syndrome hémorragique

∅ elle exprime la conséquence

PR : il y a arrêt **donc** elle est sous syntron

La conjonction **donc** peut se présenter simultanément avec la conjonction de coordination **et**. Nous avons relevé dans le corpus une fréquence importante de la distribution « **et donc** »:

MS : c'est l'ancienne observation (+) c'est l'admission d'hier

PR : à quelle heure

MS : **donc** à (+ +) à 13 heure

PR : 13 heure AH

MS : **donc** on a fait chez cette patiente une biopsie **et donc** puisque la biopsie a mis du temps **donc** on a mis la malade sortante en attendant les résultats de la biopsie **et donc** la biopsie était faite par le docteur Z

MS : **donc** comme diagnostic on a évoqué le syndrome d'anti-phospholipide **et donc** le syndrome d'anti-phospholipide et la prise d'œstroprogestatif (bruit)

PR : le malade (+) il ne ressent pas (+) il ne voit pas il a de mauvaises conditions et toute cette chaîne **et donc** traîne

MS : oui

PR : **et donc** pour l'orthopédiste pour l'opérer ça va être difficile c'est ce que j'ai dit tout à l'heure pour le malade

PR : **et donc** pour lui amputer c'est une partie de lui qui va disparaître(...) mauvaise condition et toute cette chaîne **et donc** traîne

L'emploi de « **donc** » n'est pas semblable à la fonction des autres conjonctions de coordination. Dans la plus part des cas, on peut le considéré comme un mot vide de sens, du fait qu'il ne fonctionne pas en tant que partie de discours sur l'axe syntagmatique, mais il est employé comme sorte de mot qu'utilise le locuteur pour relancer la parole, réparer la construction d'une phrase en cas de difficulté de production linguistique.

Il existe, dans le corpus, plusieurs particularités d'emploi de la conjonction donc, mais il nous est impossibles de les aborder toutes. Nous n'avons pas pu poursuivre l'investigation parce qu'il s'agit d'un corpus spécialisé qui traite un sujet du domaine médical. Il est fondé sur une terminologie très spécifique rendant l'acte de production langagière plus complexe, essentiellement pour les locuteurs dont le français n'est pas langue maternelle.

#### 4.1.2 Les marqueurs de description

Dans le discours scientifique les marqueurs de description et/ou de caractérisation semblent constituer une part non négligeable du vocabulaire de spécialité. On s'intéressera ici aux différents statuts qu'ils peuvent y avoir: si un nombre d'entre eux généralement se présente dans les langues de spécialité à moindre fréquence et relevant du lexique général, d'autres semblent relever d'un degré de spécialisation allant du spécifique au nettement spécifique. Nous abordons dans notre analyse des marqueurs typiquement du domaine médical et les plus utilisés et maîtrisés, selon un degré d'asymétrie, par les praticiens de la santé.

Appelés traditionnellement adjectifs qualificatifs. Ces marqueurs simples appartenant à la langue commune sont utilisés pour désigner l'état du malade, généralement lors d'un diagnostic ou d'une lecture symptomatologique.

#### 4.1.3 Les marqueurs spatiaux : « ça », « là »

S'ajoutant aux marques lexicales précédentes les marqueurs spatiaux<sup>138</sup> « ça » et « là » jouent, d'après leur utilisation dans le corpus, le rôle de démonstratifs ou présentatifs. La fréquence de ces deux marqueurs ne nous laisse pas indifférents quant à leur utilisation. L'extrait ci-dessous témoigne le degré de difficulté

<sup>138</sup> Sont appelés aussi anaphores qui est un procédé permettant la reprise d'un mot ou d'un groupe de mots, peut être : des pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, etc.

qu'éprouvent les médecins de nommer les parties anatomiques pour expliquer avec concision l'état du malade.

PR : donc je commence à discuter les étiologies locales et **là** vous avez déjà à l'inspection une lésion plus regardez cette desquamation (+) cette desquamation au niveau digital au niveau du pied il n'y a pas (+) pas du tout et **là** elle commence à faire il faut prélever d'accord avant toute autre chose et **là** c'est **là** d'où l'intérêt de faire une étude capillaoscopique (...)

Parce que **ça** je suis certain à 98 pour cent qu'il y a des zones mycotiques qu'elles se sont surajoutées où elles sont à l'origine de tout **ça** parce que elle n'a pas de raison qu'elle fasse des localisations à l'emporte-pièce(...)

Il semble, qu'il serait plus exact au praticien d'utiliser des termes scientifiques ou des expressions morphologiques relevant d'une terminologie spécifiques pour nommer les endroits ou les parties à désigner (pieds et doigts), au lieu d'utiliser abusivement les marqueurs « là » ou « ça ». En revanche, l'idée que nous avons eue pour comprendre ce comportement langagier demeure subjective et intuitive et c'est pour cette raison que nous dirions qu'il s'agit, d'une part, d'un déficit dans le lexical général chez les deux interlocuteurs, d'autre part, cela peut être expliqué aussi par le choix des médecins qui est orienté beaucoup plus sur le vocabulaire scientifique, pour accomplir une tâche, que sur le fonctionnement de base du français en tant que langue de communication générale.

#### 4.2 La caractérisation et la qualification

Essentiellement représentée par des éléments du discours scientifiques. La caractérisation sert à qualifier, à caractériser ou à nominaliser des maladies, des termes scientifiques, etc. Ces éléments

se présentent dans le corpus sous différentes distributions. Ils sont généralement formés de différents types d'adjectifs :

#### 4.2.1 L'adjectif qualificatif :

Il ajoute une propriété au nom auquel il se rapporte.

∅ Nom + Adjectif, Adjectif + Nom

- elle prend  $\frac{1}{2}$   $\frac{3}{4}$  un TP **anormal** à 128 %
- orteils **atteints**,
- patiente **âgée**,
- traitement **compatible**
- membres **supérieurs**
- **bonne** coloration, **gros** vaisseaux, **belle** galactorrhée

∅ Nom + Adjectif + Adjectif + Adjectif

- donc c'est une malade dont l'état **général altéré déshydraté**

#### 4.2.2 Adjectif relationnel

Entrant dans la composition d'unités terminologiques simples ou complexes, l'adjectif relationnel<sup>139</sup> peut être distingué de l'adjectif qualificatif sur les plans, morphologique, syntaxique et sémantique

a- la possibilité d'équivalence avec un complément prépositionnel d'un nom de tête au sein d'un syntagme nominal :

∅ Nom+ [+ (GP)] +Nom+Adjectif

- desquamation au niveau **digital**

<sup>139</sup> FRADIN Bernard & Danielle CORBIN, *La raison morphologique*: hommage à la mémoire de Danielle Corbin, Publishing Company, Collection : *Lingvisticae Investigationes Supplementa* 2008, p.71

b- relation morphologique avec un nom. Ces adjectifs dénominatifs sont dérivés d'un nom au moyen d'un suffixe, citons les suffixes -aire, -al, -el, -ien, -ique pour les plus productifs.

L'adjectif relationnel a un rôle référentiel très important pour caractériser et dénommer tout ce qui se rapporte à la médecine, il peut désigner :

- Une localisation anatomique, ex : nécrose digitale
- La fonction, ex : sécrétion endocrine,
- La cause, ex : inhibiteur calcique,
- La forme, ex : cellule falciforme,

MS : c'est une patiente en état clinique moyen donc euh **apyrétique** donc **eupnéique** en bonne coloration cutanomuqueuse donc pas de **syndrome hémorragique** donc l'examen du membre (++) on a donc il y a une **nécrose digitale** au niveau de la main droite et gauche ainsi qu'au niveau du pied gauche (+) trois orteils atteints

PR : [eh'hih] « oui »

MS : pour le statut cardio-vasculaire donc on note la notion de palpitation à l'effet (+) pas de dyspnée pas de syncope ou de lipothymie (++) l'auscultation (...)

Nous pouvons dire que les adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels constituent une population linguistique assez nombreuse en langue de spécialité, notamment en médecine. La nominalisation est paradoxalement un élément de base en terminologie scientifique ne procure pas, d'une façon confortable, au praticien le grand soin de manipuler la langue française qui, l'utilise comme outil de communication professionnelle. La situation à laquelle se confronte le praticien confirme l'importance linguistique de la phrase nominale dans les réalisations orale. Le recours à la nominalisation par

l'adjectivation libère, en quelque peu, le locuteur exolingue des contraintes des règles syntaxiques. Ainsi le sens se focalise sur l'utilisation des termes scientifiques pour la caractérisation, la description ou la dénomination pendant le diagnostic. Cette adaptation de catégorie de discours au processus de production appuie notre hypothèse en le net déficit du praticien sur le plan lexical. Sur le plan fonctionnel de la langue, on peut parler d'une maîtrise insuffisante, principalement en situation de production orale.

#### 4.2.3 Adjectif en apposition

Structures particulières appartenant au code oral. Généralement ce type d'adjectif se trouve en apposition dans la chaîne parlée<sup>140</sup> :

- **symptomatologie** remonte à un mois auparavant **marquée** donc par l'installation (...)

Dans cette interaction exolingue, nous avons identifié la présence des adjectifs relationnels sous diverses distributions, cela prouve qu'ils portent une fonction dénominateur forte. Ils constituent la majorité du vocabulaire des praticiens. L'utilisation à grande fréquence de ces d'adjectifs est une caractéristique du discours scientifique. Elle est particulièrement intéressante, par rapport à notre problématique, dans la mesure où les adjectifs en analyse quantitative; même si celle-ci n'est pas exhaustive, dépassent dans leurs emplois les autres parties de discours, ce qui explique que l'impact de la terminologie scientifique peut être ascendant en termes de fréquence d'utilisation lors des productions langagières des locuteurs non-

---

<sup>140</sup> Bernard Fradin & Danielle Corbin, , *La raison morphologique: hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Publishing Company, Collection : *Linguisticae Investigationes Supplementa* 2008, p.69

spécialistes de la langue française. Cela peut être vérifié par la presque absence de phrases claires et cohérentes dans le corpus.

## 5 Difficultés des termes scientifiques

### 5.1 Problème d'étymologie

En médecine particulièrement, beaucoup de termes scientifiques sont formés à l'aide de préfixes, suffixes et radicaux d'origines grecques ou latines. Nous allons pouvoir dégager certaines difficultés terminologiques auxquels se sont confrontés les praticiens. Nous remarquons que l'étymologie des termes joue un grand rôle dans la clarté du message.

Il nous a paru donc utile de relever quelques exemples du corpus pour illustrer l'hypothèse que la terminologie scientifique, dans la mesure où elle est empruntée à d'autres langues différentes, peut affecter la compréhension entre les locuteurs d'autant plus qu'il s'agit de langues étrangères voire langues mortes.

<p>MS : monsieur on peut avoir des <b>lésions emboliques</b> (+) des lésions comme ça [/ interrompu]</p> <p>PR : <b>nérotiques</b> [mè:ch] « non » <b>emboliques</b> (+) elles sont nérotiques</p> <p>(...)</p> <p>PR : comment elle a évolué sous Bristopen</p> <p>MS : après <b>nérectomie</b> (+) après <b>nérectomie</b> des lésions donc on l'a mis sous Britopen</p> <p>PR : après <b>amputation</b> [mech] « non » <b>nérectomie</b></p>
---

Pour argumenter nos propos, une définition des termes scientifiques en gras dans l'encadré ci-dessus fait apparaître les différents sens que peut avoir un terme scientifique en procédant soit à une composition ou dérivation des termes par des affixes d'origines grecques ou latines :

*Nécrectomie*: nécr-, nécro- élément, du grec *nekros* « mort », qui entre dans la composition de mots savants (voir ci-dessous).

*-ectomie*. Élément, du grec *ektomê* « ablation ».

Ø Nécrosique ou nécrotique adj.

Ø Amputation n. f. du lat. *amputatio*, du supin de *amputare*.  
→ Amputer.v

Opération chirurgicale consistant à *couper* un membre, un segment  
*-tomie* Éléments, du grec *-tomos* et *-tomia*, rad. *temnein* « couper, découper », marquant une ablation, incision, opération, ou une division, une section. Anatomie, artériotomie

Ø *Ablation* n. f. Du lat *ablatio*.

Action d'enlever, de retrancher du corps une partie morbide.

Amputation, excision, exérèse. | *Ablation chirurgicale*.

Opération; et aussi *-ectomie*.

Embolie artérielle des membres, oblitération d'une artère des membres par un caillot

- Nécrectomie = couper = ablation = enlèvement d'une necrose

- Amputation = à couper = marquant une ablation

En faisant le lien entre ces différentes définitions<sup>141</sup> qu'offre le dictionnaire le Grand Robert, nous avons constaté que le médecin confond entre amputation et nécrectomie, qui ont pour équivalent lexical le sème /couper/.

Les termes scientifiques, relevés dans le corpus, grecs ou latins empruntés et adaptés à la langue française - avec radical ou affixes- subissant parfois des transformations dans leur composition n'offrent pas toute l'accessibilité sémantique aux praticiens, dont le français est a priori une langue étrangère, notamment en médecine. Dans notre cas, nous avons remarqué à quel point le terme scientifique nécrectomie à été mal interprété ; pris pour amputation, du fait de son

---

<sup>141</sup> Dictionnaire, *Le Grand Robert de la langue française*, deuxième édition, 2001.

origine grecque. Le praticien, ne maîtrisant pas convenablement les affixes et les procédures de composition et de néologisme remet en cause l'objet du discours produit

## 5.2 Le néologisme

### 5.2.1 Par hypallages

PR : actuellement c'est la série dans le service hé bein oui c'est la cinquième je crois (+) **maladie thrombosante** (+) **thrombo-embolique** chez (++) une jeune patiente [/]

La lexie « **thrombosante** » est un néologisme utiliser par le médecin. Les dictionnaires généraux et le Petit Larousse de la Médecine (1982) n'attestent pas cette forme adjectivale. Le terme scientifique « **thrombo-embolique** » vient récupérer la signification de la lexie « **thrombosante** ».

### 5.2.2 Par mauvaise dérivation morphologique

Une mauvaise dérivation morphologique peut aussi être à l'origine de l'utilisation d'une lexie inexistante. Par exemple, sur le modèle du lexème *donner* en ajoutant le suffixe *re-* on obtient *redonner*. Observons l'extrait du corpus ci-dessous :

Aujourd'hui  $\frac{3}{4}$  et demain 1 comprimé entier (+ +)  $\frac{3}{4}$  + 1 comprimé (+ +) vous vous **redosez**

Nous croyons que nous sommes en présence d'une erreur de néologisme et de dérivation morphologique. Ces deux termes (thrombosante, redosez)<sup>-</sup> ne sont pas attestés par les dictionnaires suivants : le Grand Robert, le Petit Robert, Larousse et le Petit Larousse de la Médecine, néanmoins ils en demeurent des termes,

<sup>-</sup> indique que le mot n'est pas attesté par les dictionnaire de langue.

que le domaine médical en fait usage : le signifiant de la lexie n'a pas été déformé, mais généré à partir d'un autre morphème par une règle de dérivation pourtant notre locuteur avait le sentiment d'employer des termes appartenant au lexique général de la langue française. Par ailleurs, on peut considérer cette dérivation néologisée comme une conséquence de l'influence que exerce la langue scientifique sur les connaissances du fonctionnement de la langue commune chez les praticiens habitués au langage scientifique français non à la langue française.

### 5.3. L'apposition

Parmi les particularités linguistiques les plus pertinentes que nous considérons comme lacunes linguistiques dans les productions orales est la fréquence élevée des termes ou expressions en apposition.

#### 5.3.1 L'apposition indirecte

Elle est exprimée à l'aide des morphèmes « avec » et « de » servant de mot de liaison:

MS : elle avait un œdème du cou **avec** douleur, donc œdème étendu au membre supérieur droit **avec** circulation veineuse latérale donc due à la thrombose **de** la jugulaire donc on a donc l'examen clinique de la patiente pas **d'**aphteuse bipolaire, y a pas de stigmates **de** maladie systémique à savoir le phénomène **de** Rénaut

#### 5.3.2 L'apposition détachée

C'est une apposition dont les liens sémantiques avec le nom expansé ne sont pas trop étroits. Elle est détachée par des virgules (à

l'écrit), des pauses (à l'oral). Dans ce cas, il n'y a pas de mot de liaison. Elle peut se déplacer librement dans la phrase, exemple :

MS : Antécédents familiaux (+) rien à signaler (++) pour l'examen clinique c'est une patiente en état clinique moyen // donc apyrétique // donc eupnéique en bonne coloration cutaneo-muqueuse // donc pas de syndrome hémorragique // donc l'examen du membre (++) **on a donc euh** (+) il y a une nécrose digitale au niveau de la main droite et gauche ainsi qu'au niveau du pied gauche (+) // trois orteils atteints

**Note** : les deux traits obliques // servent à séparer les différentes expressions apposées dans l'encadré ci-dessus.

Certes, la fonction primordiale de la langue scientifique notamment la langue médicale est de permettre aux locuteurs un échange objectif d'informations. Alors, le praticien pour se faire comprendre, il doit être bref, précis et sans ambiguïté. Sa production se réduit à de simples expressions explicatives apposées.

Nous remarquons que les termes et les expressions apposés, ne sont accompagnés d'aucun marqueur d'introduction, d'explication ou par des articulateurs logiques ; « marqueurs privilégiés de la communication spécialisée<sup>142</sup>. », à l'exception de « donc » qui n'a pas une fonction sémantique précise. Il est considéré comme « mot-vide ».

Nous concluons pour dire, que nous n'avons étudié, ici, que quelques particularités linguistiques que nous avons jugé intuitivement comme signes d'une connaissance insuffisante de fonctionnement du français langue d'expression scientifique. En outre, les expressions et marqueurs relevés peuvent nous informer sur les problèmes lexicaux que rencontrent les locuteurs des domaines des sciences et techniques, particulièrement quant il s'agit d'utiliser le français langue de communication scientifique. Les influences du

<sup>142</sup> Simone EURIN BALMET et Martine HENAO de LEGGE, pratique du français scientifique, Hachette, 1992, p.116

français langue scientifique (dans un contexte exolingue) sur le français langue générale s'observent, particulièrement, sur le plan lexical aussi bien que sur l'aspect sémantique des mots. Nous constatons, de plus en plus, que les caractéristiques réduites de la langue scientifique, puisées de la langue générale, sont transposées sur la structuration de l'énoncé des locuteurs, ce qui laisse croire que le praticien a stocké beaucoup plus le vocabulaire scientifique que le lexique général, dont l'utilisation se révèle parfois aléatoire.

## 6. Stratégie de compensation de difficultés de production

### 6.1 Reformulation par synonymie: emploi de lexique/vocabulaire

La reformulation est une caractéristique du discours scientifique dans le but de vulgariser l'information. Elle apparaît, parfois dans notre corpus, comme un signe de déficit dans le lexique général ou dans certains termes scientifiques employés par l'un des deux interlocuteurs (praticiens). Examinons quelques exemples:

PR : Elles sont d'origine **interne** ou **externe** voilà pour vulgariser mon raisonnement (+) **exogène** ou **endogène** et a priori tout semble être exogène (...)

PR : Actuellement c'est la série dans le service: hé bein oui c'est la cinquième je crois (+) maladie **thrombosante** (+) **thromboembolique** chez (+ +) une jeune patiente [/] (...)

PR : Vous aurez du **l'inhiber** (++) **désempisser**

MS1 : **Le-**

PR : L'**inhibé** [yaani ] « cela veut dire » puisque elle est là chez vous ou bien elle le fait (+)

MS2 : Tire-lait

PR : Soit par un tire-lait (+) soit on donne quoi

MS2 : Parlodel non

PR : Oui Parlodel

Encadré Le précédent présente une interaction orale entre médecins à propos du diagnostic d'une patiente diabétique. Le

professeur expert fait recours à une auto-reformulation pour discuter la symptomatologie de la maladie.

Dans notre analyse, nous dirons que l'acte de reformuler d'une manière anticipée les lexèmes "scientifique" **exogène** et **endogène** pour les remplacer par d'autres termes, leurs correspondants en français général « **interne** » et « **externe** », présuppose être le signe d'un éventuel faible au niveau de la langue française senti par le praticien expert, a priori exprimé par les autres médecins se trouvant dans une situation exolingue, ou d'une assymétrie linguistique. Nous pouvons cité l'extrait suivant comme exemple:

PR : Vous aurez dû <b>l'inhiber</b> (++) <b>désempissez</b> MS1 : <b>Le-</b>
---

La prise de parole du médecin par [Le- ?], que nous avons transcrit ici avec le signe interrogatif « ? » laisse comprendre que le lexème « **inhiber** », paraît peu commun pour le médecin. Il s'avère, là aussi, un concret déficit lexical du praticien non-spécialiste de la langue française. Nous remarquons malgré l'auto-reformulation du terme par un synonyme (terme de sens équivalent) qui est « **désempissez** », le médecin n'a pas encore compris le sens du terme. Il faudrait alors reformuler encore.

## 6.2 Emploi des expressions simples

Généralement, c'est pour viser les niveaux discursifs plus simples chez les différents médecins présents. Le recourir à la paraphrase est une stratégie que le praticien utilise pour cibler un niveau discursif de moindre degré de spécialité pour être plus compréhensible. Alors, il paraphrase le lexème « inhiber » par : « par un tire-lait » pour mieux l'expliquer, comme dans l'exemple suivant :

[L' <b>inhibé</b> [yaani] « <b>cela veut dire</b> » puisqu' elle est là chez vous (+) ou bien elle le fait (...) <b>par un tire-lait</b> ]
--

Finalement, tous ces procédés de reformulation des termes et des expressions scientifiques : par correction, par synonymie et par paraphrase est souvent due à un souci informatif exprimé et senti.

Nous avons noté, par ailleurs, la volonté et le souci que le médecin éprouve pour se faire comprendre par ses interlocuteurs. Divers moyens et méthodes: auto-reformulation, autocorrection, paraphrase sont alors utilisés. Il cherche à transmettre son message de la manière la plus claire, comme le confirme l'expression prononcée par le médecin, lors de son interaction avec les médecins:

PR : Voilà pour vulgariser mon raisonnement

### 6.3 Le changement de code

Le passage d'un code à l'autre se fait le plus souvent du français vers l'arabe dialectal, vu le domaine de spécialité et la situation de communication. L'incursion de marqueurs en langue arabe (spatiaux, temporels, marqueurs de cause, de condition, verbes, etc.) se réalise par un nombre plus ou moins importants. Si l'on se réfère à la fréquence de mots arabes qui apparaissent dans l'énoncé ci-dessous nous remarquons que sur 49 mots, 13 sont en arabe dont un seul en arabe moderne « **el aaradh** ».

PR : Voilà [ **lehna** ] « ici » on a deux réflexes (+) vous laissez le membre [ **yahbet hakdha** ] « descendre comme ça » traîné comme ça et vous percutez [ **fi** ] « dans » le point d'intersection [ **taa** ] « du » le tendon [ **n'taa** ] le quadriceps voilà [ **lehna** ] « ici » (...)

PR : Est-ce que vous avez expliqué à vos malades [ **el aaradh n'taa** ] « les symptômes de » l'hypoglycémie

MS : Oui

PR : [kifech **ouach t'goulilha**] « comment (+) qu'est-ce que vous allez lui dire »

Nous observons ici comment le médecin change de code quand il se trouve en face d'un problème de lexique. Il recourt à la langue arabe, le plus souvent au dialecte arabe, à chaque fois, quand il se trouve en difficulté lexicale.

Finalement nous dirons, pour ne reprendre que J. Hamers et M. Blanc à propos du changement du code utilisé par le locuteur, « comme une stratégie de communication pour compenser son manque de compétence en faisant appel tantôt à une langue, tantôt à l'autre pour maximaliser l'efficacité de la communication.<sup>143</sup> »

Le passage donc de la langue française vers la langue arabe ou à la langue maternelle apparaît, comme s'il est le résultat d'un manque de termes en langue française pour désigner un concept donné. L'emploi simultané de deux langues est une stratégie que le locuteur adopte pour pouvoir communiquer. Sans fournir d'efforts, le praticien recourt au premier vocable qui lui vient en tête en excluant toute tentative pour rechercher le terme équivalent en langue française dans laquelle il s'exprimait déjà.

#### 7. Combinaisons grammaticales en discours scientifique exolingue

Notre analyse se fixe aussi pour objectifs de présenter et d'étayer par des exemples quelques réalisations langagières, dont les constructions grammaticales seraient considérées incorrectes, selon la norme d'usage. Paradoxalement aux faits, nous admettons ce qui est incorrecte par rapport à la langue commune, il est souvent considéré d'usage permis dans la langue des scientifiques. Alors, ce qui était acte individuel, devient général au sein de la communauté scientifique.

---

<sup>143</sup> Josiane F. HAMERS & Michel BIANC, *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles, Pierre, Mardaga, 1983, p.203

## 7.1 Propriétés de combinatoire grammaticale

Nous avons constaté quelques tournures particulières que nous admettons comme erreurs lexicales, parfois de morpho-lexicales qui ne figurent ni dans les dictionnaires spécialisés ni dans les dictionnaires généraux, aussi des irrégularités grammaticales dont les constructions sont fréquentes et paraissent d'usage incommode :

MP : [ hahou ] « voilà » **le TP à 88 %**  $\frac{1}{2}$  (+ +)  $\frac{3}{4}$  **vous êtes faible** (+) donc vous n'avez rien fait **il faut augmenter** (+) **monter plus haut** [ ehih ] « oui » vous faites à  $\frac{3}{4}$  et 1 comprimé alternativement un jour sur deux (+ +) **non vous êtes** actuellement (+ +) **elle est**  $\frac{1}{2}$  (+)  $\frac{3}{4}$  augmentez la dose (+ +) vous faites aujourd'hui  $\frac{3}{4}$  et demain 1 comprimé entier  $\frac{3}{4}$  + 1 comprimé (+ +) **vous vous redosez**

MP : d'accord vous maintenez le syntron mais **il faut aller rapidement sur l'étiologie endocrinienne**

## 7.2. Non-respect de la structure des unités lexicales

- a- Emploi de façon intransitive un verbe transitif qui n'admet que l'usage transitif. Le complément du verbe est négligé:

MP : voilà (+) on l'a pas préparé psychologiquement on lui **a pas expliqué** on lui **a pas dit** (+) [ha:houmek] « les voilà » et tout ça vous **faites** aujourd'hui  $\frac{3}{4}$  et demain 1 comprimé entier  $\frac{3}{4}$  (+) 1 comprimé (+ +) **Vous vous redosez**

- b- Omission du complément obligatoire du nom ou de l'adjectif

PM : le malade (+) il ne ressent pas (+) il ne voit pas (+) il a de **mauvaises conditions** et toute cette **chaîne** et donc traîne

- c- Utilisation d'une mauvaise préposition pour introduire un complément : Un problème de prépositions régies découle de l'usage d'une mauvaise préposition pour introduire un complément

Il faut aller rapidement **sur** l'étiologie

Pour cette hypo-albumunémie on a fait des investigations **chez** elle (...) Qui a été amputé **à** trois fois

- d- Utilisation de certains emplois critiqués : une locution suivie d'un adjectif, exemple ; **au niveau** suivi d'un adjectif

cette desquamation **au nivea digital** on a noté au niveau du foyer mitral

C'est en consultant l'article de dictionnaire le Grand Robert que nous avons constaté qu'il s'agit d'un emploi critiqué de « **au niveau** » suivi d'un adjectif. En dépit de l'emploi critique ce genre construction est très fréquent en langue médicale.

### 7.3. Ambiguïtés de production orale : les disfluences

Le terme « disfluences » utilisé le plus souvent au pluriel est abordé ici pour parler des difficultés de productions orales, particulièrement en situation exolingue. Il peut indiquer aussi la façon par laquelle est manipulée la langue scientifique. Notre travail porte, dans cette section, sur deux phénomènes liés essentiellement aux difficultés de s'exprimer : l'hésitations, les répétitions et les constructions interrompues. Selon notre point de vue, les diffuences peuvent nous révéler s'il y distance ou non, chez les locuteurs, entre le français scientifique et le français langue générale.

## 7.3.1 Les hésitations

Observons le corpus ci-dessous:

MS : pour le statut cardio-vasculaire **donc** on note la notion de palpitation à l'effet pas de dyspnée pas de syncope ou de lipothymie (++) l'auscultation on a noté au niveau du foyer mitral un souffle fonctionnel **donc** les pools périphériques **donc** sont présents au niveau des membres supérieurs ils sont diminués au niveau des deux pieds **donc** pour l'auscultation on a pas ausculter monsieur de souffles sur le trajet des gras vaisseaux **donc** il n y a pas de signes d'insuffisance cardiaque droite ou gauche (++) pour le statut pleumo-pulmonaire **donc euh** l'examen **euh** est sans particularité **donc euh** ainsi qu'**au niveau** de l'appareil uro-génital **et donc euh** et hépato-digestif [ bruit ] pour le statut neurologique on note la notion paresthésie **donc** au niveau des deux mains **donc** c'est une **euh** patiente **donc** âgée(++)

A la lecture de cet extrait, nous avons retenu l'hésitation par l'interjection "euh" et le marqueur de discours "donc", dans la plupart des constructions, n'ont pas un rôle sémantique. Ils sont qualifiés de "mot-vide". En revanche, ils servent comme une sorte d'introducteur de l'hésitation.

A défaut d'une richesse lexicale en langue française, le locuteur se trouve dans une situation d'expression complexe, prise entre l'objectif de l'interaction et la langue avec laquelle doit s'établir la communication qui n'est pas suffisamment maîtrisée. La terminologie scientifique ne suffit pas à elle seule au praticien pour informer son interlocuteur, mais elle doit être manipulée avec une marge d'attention et de prudence. On remarque, dans le corpus ci-dessus un blocage

dans la production orale en énoncé structuré (Absence de connecteurs, structures disloquées).

### 7.3.2 Les répétitions

Les répétitions sont assez fréquentes dans le corpus. Elles pourraient avoir le statut de maladresse ou celui d'erreurs, mais la plupart des cas sont des répétitions « en écho » comme le montre les exemples suivants :

(...) les pools périphériques **donc sont** présents **au niveau** des membres supérieurs ils **sont** diminués **au niveau** des deux pieds **donc pour l'auscultation** on a pas **ausculter monsieur** de souffles sur le trajet des gras vaisseaux **donc** il n y a pas de signes d'insuffisance cardiaque droite ou gauche

La répétition excessive d'une ou plusieurs lexies (**auscultation, ausculter, donc, au niveau**), dans un même énoncé oral, qui est appelée aussi répétition en écho, est souvent un déficit de vocabulaire voire de lexique en langue française. Les diverses réalisations de répétitions peuvent être considérées en conséquence comme un problème lexical à effet spécifique, vu la spécificité de la langue d'apprentissage et de formation du praticien.

### 7.3.3 Les constructions interrompues

Elles se présentent sous formes de phrases coupées, parfois réparées, comme l'illustrent les syntagmes soulignés dans l'encadré ci-dessous:

MS : (...) l'examen du membre (++) on a donc euh (+) il y a une nécrose digitale au niveau de la main droite et gauche ainsi qu'au niveau du pied gauche (+) trois orteils atteints

Les phrases, parfois, interrompues ne sont pas réparées, en conséquence le message serait ambigu et difficile à comprendre, exemple :

PR : non vous êtes actuellement (+ +) elle est  $\frac{1}{2}$  (+)  $\frac{3}{4}$  augmentez la dose

Les phrases soulignées dans les deux encadrés ci-dessus montrent les difficultés rencontrées pour réaliser un énoncé cohérent. L'exemple révèle que sans le vocabulaire scientifique, le locuteur n'a pu rattraper la première « disfluence » (**vous êtes actuellement**), il marque un temps, puis il s'engage de nouveau dans la production, mais en vain, il est bloqué. La structure produite n'est pas achevée. Le verbe « est » doit avoir un complément, ce qui n'est pas le cas ici. Le praticien répare la phrase pour donner enfin une structure dont les unités lexicales sont différentes des précédentes. En tout cas le médecin ne s'exprime pas avec aisance quand il emploie des lexies différentes du vocabulaire scientifique.

**CONCLUSION**

---

## CONCLUSION

En entamant cette recherche, nous avons fixé comme objectifs d'étudier les principales lacunes de productions linguistiques que rencontrent les praticiens algériens en langue française, dans leurs domaines professionnels, ainsi que l'observation des conduites communicatives et interactionnelles par lesquelles ils tentent de surmonter les difficultés. Nos interlocuteurs sont tous des médecins (praticiens) qui exercent dans des hôpitaux étatiques. Nous avons considéré a priori le français comme langue instrumentale qu'ils emploient pour communiquer entre eux, du moment qu'elle est la langue de la formation médicale à l'université et pendant l'accomplissement des tâches professionnelles. Ils ont donc accumulé plusieurs années de pratique de la langue française en milieu scientifique. Ce qui ferait en tout plus de huit ans de pratique de la langue française, particulièrement en français scientifique. Ce qui nous laisse supposer que la langue scientifique pourrait contribuer, chez ces locuteurs, d'une façon potentielle à l'apprentissage et au bon fonctionnement du français langue générale pour favoriser une meilleure production de l'oral en langue étrangère.

Afin de répondre aux diverses questions autour desquelles s'articule notre recherche, nous avons recueilli des données par des enregistrements des productions verbales au cours d'interaction en face à face entre médecins spécialistes en diabétologie pendant leurs exercices avec des malades hospitalisés.

Au terme de notre modeste analyse linguistique du corpus, il nous convient maintenant de présenter les principaux résultats obtenus et de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les praticiens en français langue d'expression scientifique.

En ce qui concerne les difficultés des praticiens, les données ont permis de constater qu'elles restent pratiquement identiques dans les différentes situations de communication. Lorsque les interlocuteurs entrent en interaction entre eux, par exemple, les difficultés portent essentiellement sur la production langagière et manifestement sur le plan linguistique par l'insuffisance du lexique, émergence de problèmes de constructions grammaticales, et parfois aussi des difficultés de compréhension de ce qui est énoncé par l'autre.

Ainsi, L'analyse des interactions exolingues a révélé que les difficultés de productions se manifestent en termes de lacunes lexicales et syntaxiques, voire une mauvaise organisation fonctionnelle des formes de combinaison et de distribution des différentes catégories de discours, alors que celles de compréhension se présentent sous forme de non-reconnaissance de certains éléments lexicaux. Dans l'ensemble nous avons pu observer que plusieurs facteurs sont à l'origine des diverses difficultés: l'influence de la langue scientifique ne permet d'avoir que quelques structures sémantiques très restrictives propres au discours scientifique, ce qui ne permet pas aux praticiens non-spécialistes de la langue française de pratiquer la langue avec le maximum de formes de combinaisons possible d'où une perte de classes entières de phrases et de tournures. Tout cela, peut être interprété par une sorte de connaissance très limitée de la langue et des règles qui la régissent. Ainsi, pour résoudre les problèmes de production, les praticiens privilégient certaines stratégies notamment le recours à l'autocorrection, à la définition, la paraphrase, la reformulation, la traduction littérale et l'alternance de codes (« code-mixing » entre français et arabe dialectal). En outre, pour réparer les erreurs et d'éviter d'éventuelles ambiguïtés sémantiques, les praticiens font recours, par exemple, à l'emploi de mots vides de sens, aux pauses courtes et longues, ainsi qu'à la langue

maternelle, dans le seul souci d'éviter la rupture de la communication avec leurs pairs.

D'une manière générale, l'observation et l'analyse des interactions ont mis en lumière une certaine détermination, de la part des médecins à effectuer la tâche communicative et à assurer le succès de l'interaction. Car, le but n'est pas seulement l'accomplissement d'une tâche, mais une pratique communicative qui, pour sa réalisation, présuppose d'emblée l'emploi d'une langue scientifique étrangère, en l'occurrence le français, que les interlocuteurs non natifs veuillent à l'exploiter en tant que langue d'expression scientifique tout en passant par-dessus tous les risques de l'insécurité linguistique en dépit de la situation exolingue dans laquelle ils se trouvent.

Cependant, en se rapportant à nos hypothèses de départ, l'analyse des données ne nous a pas permis de les valider toutes. Or, en ce qui concerne les connaissances fonctionnelles en langue française, l'étude des réalisations linguistiques révèle effectivement l'influence de la particularité de la langue scientifique sur le français générale, entre autre la langue maternelle. Nous avons pu ainsi observer le recours obligatoire à l'alternance codique à chaque fois qu'il y ait un déficit en la langue étrangère.

En effet, comme apport principal, cette recherche nous a renseignée sur les véritables difficultés des praticiens ainsi que les efforts qu'ils fournissent pour les résoudre. Malgré les difficultés, les productions verbales en interaction exolingue ont montré que les praticiens ayant subi une formation scientifique en français disposent, malgré leurs différentes difficultés, de certaines compétences nécessaires pour communiquer en français. Seuls quelques mécanismes de fonctionnement de la langue font part d'un intérêt plus

ou moins motivé envers une meilleure connaissance du français dont il serait plus facile d'y remédier.

Par ailleurs, grâce à cette étude, nous sommes parvenus à la conclusion que la communication dans un domaine scientifique en langue étrangère n'est pas seulement un but à atteindre, mais aussi un moyen par lequel les scientifiques peuvent être amenés à réinvestir la langue française soit, pour une autoformation, ou pour une vulgarisation de la science, voire un renforcement des connaissances.

Même si, à la fin de cette recherche, nous pouvons dire que les principaux objectifs ont été modestement atteints, force est de reconnaître que certaines questions que nous n'avons pas pu traiter ici demandent de gros moyens et méthodes. Elles restent malgré tout sans réponses et méritent d'être reconduites dans les recherches à venir.

Au cours de l'analyse des productions langagières scientifiques, nous nous sommes surtout concentrés sur l'étude des difficultés ayant affecté le bon déroulement des interactions sans attention particulière et motivée à la phraséologie du discours scientifique. Comme prolongement de cette recherche les avantages d'une analyse phraséologique du discours scientifique face aux difficultés de la maîtrise des formules conventionnelles de ce genre de discours dans une langue étrangère, nous semble être une piste intéressante pour approfondir notre recherche sur l'influence de la langue scientifique dans les réalisations linguistiques des locuteurs non-spécialistes de la langue française.

Enfin, nous envisagerions d'exploiter, dans la mesure du possible, notre corpus pour étudier la phraséologie du discours scientifique en situation exolingue par rapport au discours scientifique de locuteurs scientifiques français. Une telle analyse permettrait de

mettre en lumière les problèmes de production sous leurs différentes catégories, ainsi que certains problèmes d'interférences linguistiques qui se manifestent sur le plan lexical, sémantique et phonologique. Dans cette perspective les problèmes pourraient être examinés par rapport à la norme du discours scientifique produit par des locuteurs français natifs.

## BIBLIOGRAPHIE

---

## BIBLIOGRAPHIE

Académie des sciences, *Les publications scientifiques et techniques en langue française*, Rapport n°43, éd. TEC & DOC. , Paris, 1998, 39p.

BAYLLON Christian & Xavier MIGNOT, *La communication*, Nathan, Paris, 1994, 399 p.

BAYLON Christian, *Sociolinguistique Société, Langue et Discours*, Armand Colin, Paris, 2005, 303p.

BEACCO Jean-claude, Mireille DAROT, *Analyses de discours, lecture et expression*, Hachette/Larousse, Paris, 1984,176p.

Benoît Denis, *La rédaction technique: [Actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre 1997].* Par France Conseil supérieur de la langue française, publié par De Boeck Université, 2000, 207p.

BENZAKOUR Fouzia, Driss GAADI, Ambroise QUEFFLEC, *Le français au Maroc: lexique et contacts de langues*, Hachette, Paris, 2000,

BESSE Henri, Robert GALISSON, *Polémique en didactique. Du renouveau en question*, CLE International, Paris, 1983, 144 p

BLANCHE-BENVENISTE Claire & JEANJEAN Colette, *Le français parlé*, Didier Erudition, Paris, 1987, 264p.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, Mireille BILGER., Christine ROUGET., Karel VAN DEN EYNDE, *Le Français parlé. Études grammaticales*. CNRS Éditions, 1990, 292p.

BLANCHET Philippe, *Introduction à la complexité de l'enseignement du français langue étrangère*, éd Louvain-la-Neuve, Peeters, SPILL., 1998, 253p.

CABRÉ Maria Teresa : *La terminologie : théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Ottawa/Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin, 1998, 322 p.

DANON Tony, *Les formations linguistiques en entreprise*, L'Harmattan, Paris, 2000. 131p.

DEFAYS Jean-Marc, Marielle MARECHAL & Frédéric SAENEN, *Principes et pratiques de la communication scientifique et technique*, De Boeck Université, 2003, 150 p.

Dictionnaire électronique du, *Le Grand Robert de la langue française*, deuxième édition, 2001

- DUBOIS Jean (Dir.), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973, 516p.
- EURIN BALMET Simone & Martine HENAO de LEGGE, *Pratiques du français scientifique*, Hachette, 1992, 255p.
- ETIEMBLE, *le jargon des sciences*, Hermann, Paris, 1966.176 p.
- FERNANDEZ-VEST Jocelyne, *Combats pour les langues du monde : hommage à Claude HAGEGE*, L'Harmattan, Paris, 2007, 247 p.
- FRADIN Bernard & Danielle CORBIN, *La raison morphologique: hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, Publishing Company, Collection : Lingvisticae Investigationes Supplementa 2008, 242 p.
- Francophonie scientifique, le tournant (1987-1989)* - [actes des colloques de l'AUPELF, Paris, 2-3 juin 1987 et Dakar, 3-4 mars 1989], John Libbey, Paris, 1996, p.169.
- GALISSON Robert & Daniel COSTE. *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, 612 p.
- GALISSON Robert & al., *Lignes de force du renouveau actuel en didactique des langues étrangères*, Nathan, coll. CLE international, Paris 1983, 143 p.
- HABERT Benoît, Adeline NAZARENKO, SALEM André, *Les linguistiques de corpus*, Armand Colin & Masson, Paris, 1997, 240 p.
- JACOBI Daniel, Bernard SCHIELE, Jean Marie ALBERTINI, *Vulgariser la science: le procès de l'ignorance*, Editions Champ Vallon, 1988, 284p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation*, A.Colin, Paris, 1999, 267 p.
- KOCOUREK Rostislav, *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd. augmentée. Wiesbaden, Allemagne, O. Brandstetter, 1991, xviii + 327 p.
- LANDRIVON Gilles, *Comprendre la terminologie médicale : méthode d'apprentissage du langage médical*, éd. Frison-Roche, Paris, 2000, 200p.
- LERAT Pierre, *les langues spécialisées*, col. Linguistique nouvelle, PUF, Paris, 1995, 201p.
- MONDADA Lorenza, "Planification des énoncés et séquences interactionnelles", *Actes du Colloque BENEFRI-Strasbourg, "Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe"*, Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA, 5, p-p.319-342. 1995
- PEARSON Jennifer, *Terms in Context*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1998, 242p.
- PERRON D., *Didactique de la compréhension orale et sensibilisation aux variétés de la langue espagnole orale*, Québec, Centre international de recherche en Aménagement linguistique, 1996.

POCHET Bernard, *méthodologie documentaire* : Comment accéder à la littérature, scientifique à l'heure d'Internet ? De Boeck, 2003, 144p.

POLGUERE Alain, *Lexicologie et sémantique lexicale* : Notions fondamentales. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, Coll. Paramètres. 2003,266.p

PY Bernard & Jean-Luc ALBER, « Interlangue et conversation exolingue. » in GIACOMI Alain Daniel : Acquisition d'une langue étrangère, perspective et recherche, Tome 1. Aix-en Provence, Publication de l'Université de Provence, 1986, pp.146-166

QUEFFLEC A, Y.DERRADJI, V.DOBOV, D.SMAIL-DEKDOUK, Y. CHERRAD-BENCHERFA, *Le français en Algérie:lexique et dynamique des langues*, Hachette, Paris, 2002

RONDEAU Guy, *Introduction à la terminologie*, 2ème édition, Gaétan Morin, Chicoutimi, Canada, 1984. 238 p.

TRAVERSO Véronique, *L'analyse des conversations*, Nathan, Paris,1999,128 p.

VANNESTE Alex, *Le français du XXIe siècle*. Introduction à la francophonie, éléments de phonétique, de phonologie et de morphologie, Garant, 2005, 337 p.

VIGNER Gérard (dir.) , Jean-Marc MANGIANTE et Chantal PARPETTE C, *le français sur objectif spécifique*, de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette FLE coll. F, 2004, 160 p.

VION Robert, *la communication verbale*, analyse des interactions, Hachette Livre, Paris, 2000, 212 p.

**SITOGRAFIE**

---

## SITOGRAFIE

CABRÉ Maria Teresa, 2000:« Terminologie et linguistique : la théorie des portes », dans Diki-Kidiri (M.), dir. *Terminologie et diversité culturelle, Terminologies nouvelles*, juin 2000, n° 21, p. 10-15.

CANDE M., I. Vasilescu, M. Adda. *Introduction : présentation de la problématique en linguistique, en acoustique, en traitement automatique des langues*. Journée ATALA « Hésitations, disfluences, répétitions, faux départs : quel ordre dans le désordre ? », 2 avril 2005, Paris, [http://www.atala.org/article.php3?id\\_article=31](http://www.atala.org/article.php3?id_article=31).

CONDAMINES Anne, *Sémantique et corpus spécialisés : constitution de bases de connaissances terminologiques*, Habilitation à Diriger les Recherches en Sciences du Langage, Université de Toulouse- Le Mirail. 2003:p.32 URL: <http://w3.erss.univ-lse2.fr:8080/index.jsp?perso=>

DOLISI Georges, *Terminologie médicale* [en ligne].2001, In: BIO-TOP. Site BIO-TOP(consulté le 24/02/2009).  
URL :<http://georges.dolisi.free.fr/Terminologie/P/peri.htm>

2003, Volume 140, Numéro 1p. 102 – 125 Voir l'article en ligne  
URL :<http://www.persee.fr>

HERMANS Adrien, « La définition des termes scientifiques », *Meta : journal des traducteurs*, vol. 34, n°3, 1989, pp.529-532, URL : <http://id.erudit.org/iderudit/003064ar>

LALOY Emile, « La langue française cessera-t-elle dans peu de temps d'être une langue scientifique? » In: *Encyclopédie de la francophonie* [en ligne].2008.[http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Langue française](http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Langue_francaise)

LOFFLER-LAURIAN Anne-Marie « Vulgarisation scientifique: formulation, reformulation, traduction » [en ligne].in *Langue Française*, n°64,1984,pp109-125. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/lfr\\_0023-](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/lfr_0023-)

MOIRAND Sophie, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, [http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id\\_article=59](http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=59).

MOUNIN George, « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques » [en ligne], 1979, *Meta*, vol 24, n° 1, pp.9-17 URL. <http://www.erudit.org/revue/meta/1979/v24/n1/>

PECMAN M. "Les apports possibles de la phraséologie à la didactique des langues étrangères". *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC)* [en ligne]. 2005, vol. 8, n° 1. pp. 109-122, mis en ligne le 15/12/2005, URL : [http://alsic.u-strasbg.fr/v08/martin/alsic\\_v08\\_15-rec9.htm](http://alsic.u-strasbg.fr/v08/martin/alsic_v08_15-rec9.htm)

PORQUIER Rémy, *Stratégie de communication en langue non-maternelle*, Travaux du Centre de recherche sémiologiques, cahier 33 Neuchâtel, université Neuchâtel, 1979, pp.33-52  
URL:<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lf>

RASTIER François, « le Français, langue scientifique » [en ligne].in observatoire européen du plurilinguisme, 2009 [consulté le 20 février2009].URL : <http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php>

ROLLE-BOUMLIC Madeleine, « Le français à visée professionnalisante :le cas des filières de l'enseignement supérieur »[en ligne]. Première publication : 07/03/08 L :<http://www.francparler.org/dossiers/flp6.htm>

OULEAU Maurice, « La langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction. »[En ligne].in : Traduction, terminologie, rédaction, 1995, Volume 8, numéro 2, 2<sup>e</sup> semestre, pp. 29-49 URL. <http://id.erudit.org/iderudit/037216a>

TOMA Cristina Alice, « l'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique », *Marges linguistiques*, n°9, Mai 2005, 174-194, M.L.M.S. éditeur, URL : <http://www.marges-linguistiques.com>

TOMA Cristina Alice, « *Cohésion informative dans le discours scientifique* » [en ligne] JADT 2004 : 7es Journées internationales d'Analyse statistique des DonnéesTextuelles, URL : [http://www.cavi.univ-Paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2004/pdf/JADT\\_102.pdf](http://www.cavi.univ-Paris3.fr/lexicometrica/jadt/jadt2004/pdf/JADT_102.pdf)